

00359

OCDE/OECD

Organisation de Coopération
et de Développement Economiques

Organisation for Economic
Co-operation and Development

CILSS

Comité permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel

Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel



CLUB DU SAHEL



Bilan analytique des projets et
programmes relatifs à la gestion des
ressources naturelles et la lutte
contre
la désertification au Mali





Bilan analytique des projets et
programmes relatifs à la gestion des
ressources naturelles et la lutte
contre
la désertification au Mali

AOUT 1990

OUSMANE SY

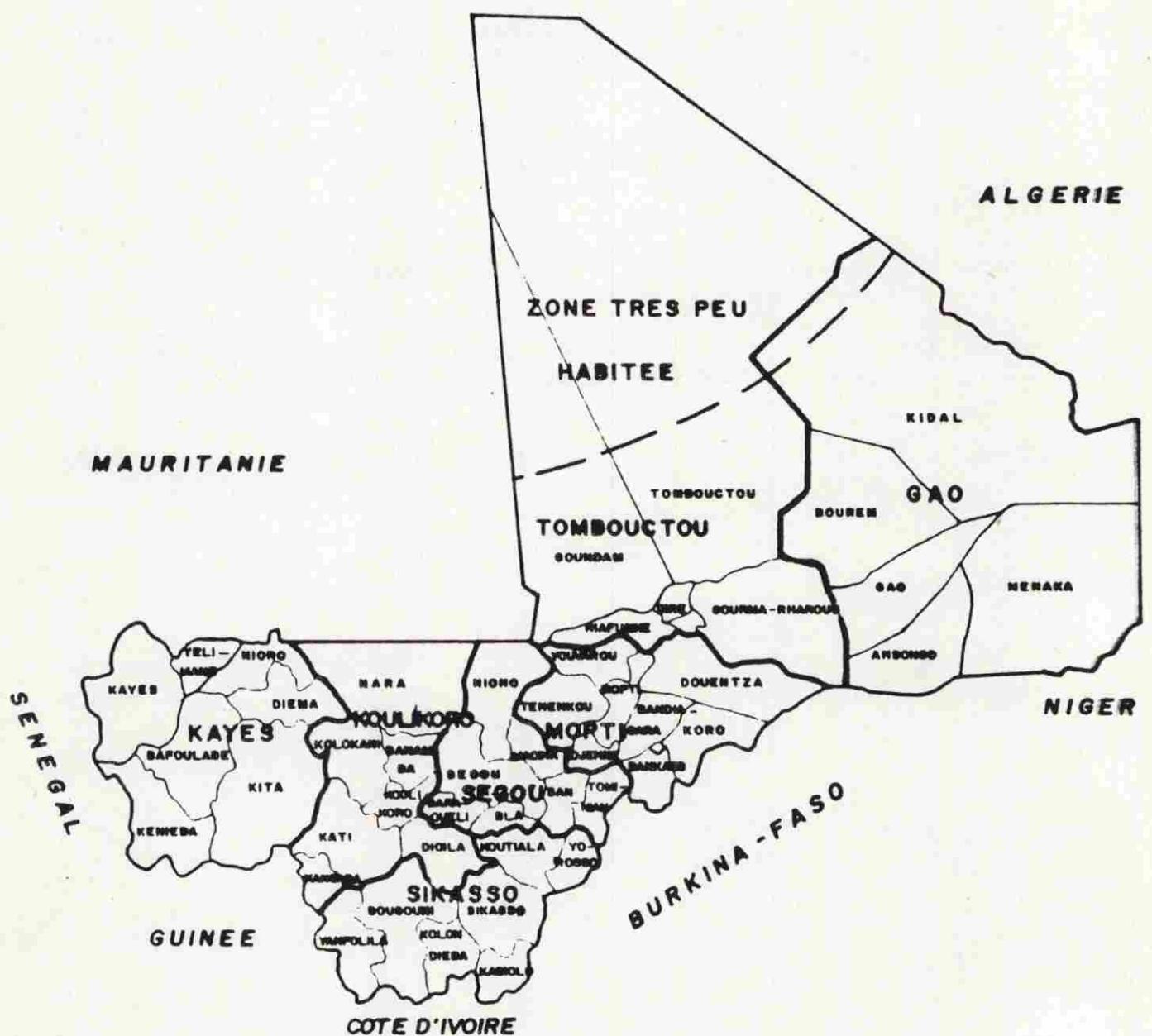
SOMMAIRE

Avant-propos	1
1 - Première Partie : Description	3
1-1 Les principaux projets	5
1-1-1 Les fiches des projets par donateurs	7
1-1-2 la liste des autres projets par domaines d'intervention	53
1-2 Les mécanismes de coordination	61
1-3 Les éléments de politique et de stratégie du gouvernement et des principaux donateurs	67
1-3-1 les structures gouvernementales	69
les politiques et stratégies globales	
les politiques et stratégies sectorielles	
1-3-2 les principaux donateurs	72
1-4 Les initiatives importantes dans le cadre d'une meilleure gestion des ressources naturelles	77
1-4-1 la décentralisation	79
1-4-2 le projet de politique de population	80
1-4-3 l'élaboration d'un schéma directeur du déve- loppelement rural	81
1-4-4 la fusion des instituts de recherche agromique	82
2 - Deuxième Partie : analyse	83
2-1 Le programme national de lutte contre la désertification	85
2-2 Les programmes et projets sectoriels	88
2-3 Les programmes ou initiatives des organisations locales appuyées par les ONG	90
2-4 L'analyse de la mise en oeuvre des "orientations de Ségou"	91
2-5 Conclusion	93

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait des termes de référence	97
Annexe 2 : Inventaire des structures et organisations impliquées dans la "LCD" et "GRN"	101
Annexe 3 : Liste des textes réglementaires et législatifs dans le domaine de la "LCD" et "GRN"	107
Annexe 4 : Répertoire des projets des ONG et comportants un volet environnement	109
Annexe 5 : Point de l'intervention de quelques donateurs pour certains secteurs	121
Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées et des personnes-clé dans la "LCD" et "GRN" au Mali	129
Bibliographie	131

CARTE ADMINISTRATIVE DU MALI



LIMITE D'ETAT

LIMITE DE REGION-----

LIMITE DE CERCLE

Sigles et Abréviations

AFVP	: Association Française des Volontaires du Progrès.
ACDI	: Agence Canadienne pour le Développement International.
CLD	: Comité Local de Développement.
CRD	: Comité Régional de Développement.
CILSS	: Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel.
CMDT	: Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles.
CCCE	: Caisse Centrale de Coopération Economique.
CABO	: Centre de Recherche Agro-biologique.
CEE	: Communauté Economique Européenne.
DRSPR	: Division de Recherche sur les Systèmes de Productions Rurales.
FDRL	: Fond de Développement Régional et Local.
FAC	: Fond d'Aide et de Coopération.
IDA	: Agence International pour le Développement.
INRZFH	: Institut National de Recherche Zootechnique, Forestière et Hydro-biologique.
ISNAR	: International Service for Nation Agricultural Research.
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles.
LCD	: Lutte Contre la Désertification.
GTZ	: Coopération Technique Allemande.
KFW	: Coopération Financière Allemande.
ODR	: Opération de Développement Rural.
OPAM	: Office des Produits Agricoles du Mali.
ONG	: Organisation Non Gouvernementale.
PRMC	: Programme de Restructuration du Marché Céréalier.
PAM	: Programme Alimentaire Mondial.
PNLCD	: Programme National de Lutte Contre la Désertification.
LCV	: Laboratoire Central Vétérinaire.
USAID	: Agence d'Aide des Etats-Unis d'Amérique.
SAT	: Stratégie d'Aménagement du Territoire.
CCA/ONG	: Comité de Coordination des Actions des ONG.
STC/ONG	: Secrétariat Technique de Coordination des ONG.
SNV	: Services des Volontaires Néerlandais.

AVANT-PROPOS

La longue période de sécheresse et d'avancée du désert que les pays du Sahel ont connu à la fin des années 1970 et le début des années 1980 et l'amplitude de leurs conséquences, ont provoqué au niveau des pays sahéliens un sursaut ayant conduit, à la tenue d'une rencontre de réflexion pour juguler ces fléaux, à Nouakchott (Octobre - Novembre 1984). Ce séminaire régional organisé par le CILSS et le Club du Sahel a élaboré une stratégie régionale de lutte qui a été adoptée par les pays membres du CILSS (40^e session du Conseil des Ministres à Nouakchott Janvier 1985 et la 7^e conférence des chefs d'Etat à Dakar en Janvier 1986).

En Mai 1989, le CILSS et le Club du Sahel ont encore organisé une rencontre à Ségou sur la gestion des ressources naturelles au Sahel qui a regroupé les organisations rurales/ONG, les gouvernements sahéliens et les donateurs. Cette rencontre a permis un large consensus entre tous les participants sur les priorités à respecter pour une meilleure gestion des ressources naturelles dans le Sahel. Une déclaration dite de Ségou donne en huit points le contenu de ce consensus.

Les huit orientations de Ségou qui ont été approuvées par les chefs d'Etat Sahéliens (Bissau - Février 1990) portent sur :

1. La réhabilitation écologique : reconstituer le capital dégradé.
2. La gestion des terroirs : gérer avec les collectivités locales.
3. La décentralisation : pour accroître l'efficacité.
4. Le foncier : sécuriser les investissements dans le terroir.
5. Le crédit et l'épargne locaux : accroître l'investissement local.
6. Les femmes : valoriser leur participation.
7. L'information et la formation : les échanges d'expériences.
8. La population et le développement : la maîtrise de son avenir.

Le CILSS et le Club du Sahel ont entrepris la valorisation des résultats de Ségou par l'élaboration de bilans-analytiques des actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la désertification (LCD) et la gestion des ressources naturelles (CRN) pour certains pays du Sahel (Burkina-Faso, Niger, Mali et Tchad).

Ces situations nationales permettront d'examiner entre autre l'opportunité de la tenue de concertations nationales "post-Ségou" dans les pays. Ce document qui vous est présenté rentre dans ce cadre et concerne la République du Mali.

Cette étude-inventaire-bilan sans prétention d'exhaustivité vu l'ampleur du sujet et la multiplicité des interventions ; décrira sommairement les principaux projets et programmes dans le domaine, les mécanismes de coordination entre les intervenants (organisations locales/gouvernements/donateurs), les éléments de

politique et de stratégie de ces intervenants et les initiatives importantes prises récemment dans le domaine. Ensuite dans une deuxième partie une analyse-bilan tentera de faire le point de l'exécution des différents programmes, de dégager les lacunes, contraintes et atouts pour leur réussite et enfin d'évaluer toutes ces interventions par rapport aux points essentiels de la "Déclaration de Ségou".

En annexe, vous trouverez entre autres choses ; l'inventaire des structures nationales intervenants dans le domaine de la LCD/CRN et les noms de leurs principaux responsables, la liste des textes législatifs et réglementaires dans ce même domaine.

Pour les enquêtes auprès des donateurs nous nous sommes limités aux plus importants dans le domaine de la LCD/CRN vu les difficultés de toucher dans le temps impari les multiples donateurs-intervenants. Concernant les ONG, nous avons limiter nos investigations au CCA/ONG et au STS/ONG où nous pensons avoir trouver toutes les informations nécessaires.

Aussi, l'inventaire des actions en cours s'est fortement inspiré des informations fournies par Mr Oumar Aw dans l'étude faite pour la Banque Mondiale "Ressources Naturelles renouvelables au Mali, programmes, projets, textes réglementaires et questions institutionnelles". Quand au bilan d'exécution du PNLCM que nous avons fait, il mentionne les changements intervenus depuis "L'étude, bilan analytique de la lutte contre la désertification" fait en 1989 par Mamadou Mamane pour le compte du CILSS.

Nous ne saurions terminer cet avant-propos sans avoir remercié le CILSS et le Club du Sahel (OCDE) de nous avoir fait confiance pour ce travail. Aussi un vif remerciement aux fonctionnaires des structures gouvernementales et des agences d'aide multilatéraux et bilatéraux qui ont bien voulu se soumettre à nos questionnaires et nous donner les informations nécessaires, malgré les sollicitations diverses et répétées dont ils sont l'objet sur ce sujet. Toute notre reconnaissance à Mme TRAORE Brigitte pour son appui constant dans le cadre de la réalisation de ce document.

1 - PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION

1-1 LES PRINCIPAUX PROJETS

1-1-1 LES FICHES DES PROJETS PAR DONATEURS

NOM DU PROJET : Zone Test de Koutiala, Kadiolo, Djénné

DOMAINES D'INTERVENTION : Aménagement du terroir

COUT TOTAL : 670.0 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Banque Mondiale
Gouvernement du Mali
Populations
Autres bailleurs de fonds

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA - MEE et services locaux

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule provisoire du PNLC et équipes au niveau des CLD

NOM DU RESPONSABLE : Seydou Bouaré Directeur Cellule

LOCALISATIONS/SITES : Cercles de: Koutiala, Kadiolo, Djénné

DUREE :3 ans (prévue)

OBJECTIFS : Elaboration, mise en oeuvre, suivi et évaluation d'un "S.A.T"
Appui au niveau local pour l'utilisation optimale des ressources
Réalisation des actions d'aménagement et de développement des
sites prioritaires d'intervention.

ACTIVITES : Elaboration du S.A.T des cercles de Djenné, Koutiala, Kadiolo par étapes,
Suivi et évaluation des ressources naturelles et de l'impact du projet sur le milieu,
Actions de développement répondant au besoins des populations,
Mesures d'application (politiques, législatives, administratives, fiscales) et d'aménagement (formation,vulgarisation,organisation)

ETAT D'AVANCEMENT : Etude de factibilité et élaboration d'un programme

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

L'approche paraît conforme aux orientations de Ségou, mais le rôle des femmes et les instruments de la participation de population méritent d'être précisés.

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet fait partie du programme d'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire qui est un des huit(8) programmes du PNLC.

L'étude de factibilité a été financée par la Banque Mondiale

NOM DU PROJET : Projet de développement de la région de Mopti

DOMAINES D'INTERVENTION : Elevage

COUT TOTAL : 12240,0 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Banque Mondiale/IDA
CCCE
Gouvernement du Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA - MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : ODEM-ORM

NOM DU RESPONSABLE : Noumou Diakité (ODEM) - Moctar Diallo (ORM)

LOCALISATIONS/SITES : Régions de Mopti et de Tombouctou

DUREE : 1985 - 1991

OBJECTIFS : Développer et protéger le potentiel de la production de la zone
Accroître le revenu des petits agriculteurs et des éleveurs
Renforcement institutionnel du développement agricole
Améliorer la production de semences
Libéraliser et rationaliser les prix et le commerce du paddy
Mieux connaître les modes d'occupation des sols
Elaborer une stratégie d'intégration de l'agriculture-élevage

ACTIVITES : Améliorer la maîtrise des eaux de crues sur environ 27000 ha
Elaborer et gérer un modèle de prévision des crues
Exécution d'un plan d'aménagement des points d'eau
Mise en place d'infrastructures de production et de santé animale
Crédit aux agriculteurs, associations pastorales et artisans
Production de semences de riz et recherche appliquée
Etude des systèmes de production et délimitation des terres
Foresterie villageoise et santé rurale
Formation et vulgarisation

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Prêt

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les problèmes du foncier qui sont cruciaux dans cette zone inondable du Delta du Niger et la participation des femmes dans la promotion des productions animales et l'amélioration de la riziculture ne font pas l'objet d'un niveau de préoccupation qu'ils méritent.

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet appuie deux organismes que sont l'ODEM et ORM

NOM DU PROJET : Projet forestier II

DOMAINES D'INTERVENTION : Foresterie

COUT TOTAL : 5010 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Banque Mondiale/IDA
CCCE
FAC
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Opération Aménagement et Production Forestière (OAPF)

NOM DU RESPONSABLE : Mamadou Lamine Kallé

LOCALISATIONS/SITES : Cercles: Koulikoro, Kangaba, Kati,District de Bamako

DUREE : 1986 - 1991

OBJECTIFS : Amélioration de la gestion des ressources forestières
Augmentation de l'alimentation de Bamako en produits ligneux

ACTIVITES : Direction des Eaux et Forêts: amélioration de la politique forestière, de la gestion de la foresterie rurale, de la collecte des taxes sur les ligneux; réforme de l'utilisation des terres et des règlements forestiers; équipement et formation agents de la DNEF
OAPF: gestion des réserves forestières, aménagement et plantation semi-industrielles, amélioration du matériel végétal et des techniques forestières, Gestion des forêts naturelles
PNBB: aménagement et entretien des routes et des pistes du parc

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Prêt - Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce projet d'appui institutionnel et d'exploitation forestière gagnerait en impliquant mieux les populations riveraines des réserves forestières et du parc national de la Boucle du Baoulé (PNBB) et les responsabilisants sur la gestion de ces domaines appartenant à l'état.

AUTRES COMMENTAIRES : L'OAPF est entrain d'envisager l'exploitation de ces aménagements par les populations riveraines des forêts classées

NOM DU PROJET : Consolidation de l'Office du Niger

DOMAINES D'INTERVENTION : Agriculture

COUT TOTAL : 24000 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Banque Mondiale/IDA
FAC-CCCE-Hollande-KFW
Fonds Spécial Afrique
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : Office du Niger

NOM DU RESPONSABLE : Moussa Léo Sidibé

LOCALISATIONS/SITES : Région de Ségou (cercle de Niono)

DUREE : 1989 - 1997

OBJECTIFS : Réhabilitation et développement de l'office du Niger
Renforcement de la productivité agricole et du revenu des producteurs
Consolidation des investissements d'irrigation

ACTIVITES : Réformes et développement institutionnel notamment dans le domaine du foncier, la libéralisation des prix, de la commercialisation et des investissements. Mise en place d'un système de crédit agricole.
Mise en place d'une régie d'entretien pour le renforcement de la capacité technique,
Réparation et entretien de l'infrastructure d'irrigation et des périmètres pour une meilleure gestion de l'eau,
Recherche appliquée et étude pour une bonne utilisation des terres et des sols, plantation d'arbres et contrôle de l'eau

ETAT D'AVANCEMENT : en cours d'exécution

NATURE : Prêt - subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

La protection du couvert végétal de la zone, la protection de digues et des canaux et l'échange d'expérience avec les périphéries irriguées de la sous-région peuvent bien compléter la démarche de ce projet. Un effort semble être fait ces dernières années vers la responsabilisation technique des producteurs à travers les organisations villageuses et l'alphabetisation. Mais les problèmes de réformes foncières demeurent.

AUTRES COMMENTAIRES : Le coût des aménagements et la politique d'appropriation privée de certains parties des périmètres risquent d'éjecter les paysans sans revenus. Aussi la mauvaise productivité fait que la production de l'Office du Niger subit la concurrence du riz asiatique.

NOM DU PROJET : Projet Institutions Agricoles

DOMAINES D'INTERVENTION : Appui institutionnel

COUT TOTAL : 6300 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Banque Mondiale / IDA
Gouvernement du Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : DNA

NOM DU RESPONSABLE : Bagouro Noumanzana (Adjoint)

LOCALISATIONS/SITES : Tout le pays

DUREE : En préparation

OBJECTIFS : Restructurer les services supportant le développement rural
particulièrement la recherche et la vulgarisation

ACTIVITES : L'organisation des services de vulgarisation du niveau terrain
jusqu'au niveau national

Formation continue et régulière des cadres, techniciens et agents
Renforcement liaison Recherche/Vulgarisation par une définition
plus claire des tâches

ETAT D'AVANCEMENT : En préparation

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Une lacune importante pourrait être comblée en formant les agents
vulgarisateurs aux techniques de conservation des ressources naturelles

La démarche s'appuie en partie sur les organisations paysannes, mais
vise-t-elle réellement à leur responsabilisation technique.

AUTRES COMMENTAIRES : Un programme national de vulgarisation basé sur le
système Training and Visit a été testé dans trois (3) ODR et à
trois niveaux (national, régional et paysans).

Aussi un programme national de recherche est en cours d'élaboration dans le cadre de la fusion IER - INRZFH.

NOM DU PROJET : Approvisionnement en eau du milieu rural

DOMAINES D'INTERVENTION : Hydraulique villagoise

COUT TOTAL : 3750 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Banque Mondial/IDA - Fond
Special
Gouvernement du Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MIHE

SERVICE GESTIONNAIRE : DNHE

NOM DU RESPONSABLE : Moussa Dieng

LOCALISATIONS/SITES : Cercle de Kita, Bafoulabé, Kenieba

DUREE : 1984 - 1992

OBJECTIFS : Approvisionnement suffisante en eau
Soulager le travail des femmes
Education sur les pratiques d'utilisation de l'eau
Reducire l'incidence des maladies liées à l'eau

ACTIVITES : Aménagement de 340 points d'eau

Installation d'environ 355 pompes à main ou autres moyen d'exhaure
Assistance technique à la DNHE pour la réalisation d'étude
Préparation d'un futur projet dans le cercle de Bafoulabé, Kénieba

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Prêt

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

L'animation et la gestion des points d'eau par les villagoises ne sont pas mentionnées. Bien que la réduction du temps de travail de la femme soit un souci, la problématique de sa participation et celle des populations en général ne semblent pas pris en compte.

AUTRES COMMENTAIRES : L'amélioration de la qualité de l'eau de boisson donc de la santé et de la productivité des populations est un souci du projet

NOM DU PROJET : Projet d'Ajustement Sectoriel Agriculture (PASA)

DOMAINES D'INTERVENTION : Développement Rural

COUT TOTAL : 15000 millions de CFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Banque Mondiale/IDA
Gouvernement du Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA - MFC

SERVICE GESTIONNAIRE : CMDT - OPAM - DNA

NOM DU RESPONSABLE : Modibo (Conseiller Technique MA)

LOCALISATIONS/SITES : Tout le pays

DUREE : 1989 - 1991

OBJECTIFS : Diversification de l'agriculture, l'expansion de la production de coton dans le Mali-Sud
Reformes sectorielles des prix, taxation et politique institutionnelle

ACTIVITES : Reforme du secteur coton/développement rural
Reformes du marché céréalier
Programmation des investissements publics dans le secteur rural
Reformes des ODR
Programme national de gestion des ressources naturelles

ETAT D'AVANCEMENT : en négociation

NATURE : Prêt

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Le PASA a été complété sur des aspects gestion des ressources naturelles donc le contenu reste à définir à partir de 1991

AUTRES COMMENTAIRES : Une étude de certains sous-secteurs comme l'élevage sont prévue, également la formulation de politique pourrait compléter le PASA à partir de 1991. Le PASA prévoit deux mécanismes de financement "le financement hors projets" destiné à l'Etat et "le financement projet" dans le cadre de MALI-SUD III

NOM DU PROJET : Projet Mali Sud III

DOMAINES D'INTERVENTION : Développement rural

COUT TOTAL : 34645 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: CCCE, FAC
Hollande
Banque Mondiale/IDA
Filière coton
Bénéficiaires

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : CMDT

NOM DU RESPONSABLE : Soumaila Cissé: Directeur des Programmes et du contrôle de gestion

LOCALISATIONS/SITES : Mali-Sud: Régions de: Sikasso, Ségou et Koulikoro

DUREE : 1990 - 1995

OBJECTIFS : Soutenir et consolider la croissance de l'agriculture dans la zone
Diversifier et maintenir la production agricole
Accroître et diversifier la production agricole dans la partie
méridionale de la zone grâce à des investissements, à des amélio-
rations des pratiques culturales et à la gestion des ressources
naturelles

ACTIVITES : Programmes expérimentaux de mise en valeur et de diversification
Amélioration des programmes de gestion des terroirs et des services de vulgarisation
Amélioration du système d'approvisionnement en eau et des pistes
Mise en place d'un programme de développement intégré dans la zone de Bougouni; la création d'un projet de gestion des terroirs villageois , soutien à la recherche système de production et des appuis institutionnel par des audits et des études liés à l'exécution du programme.

ETAT D'AVANCEMENT : En démarrage

NATURE : Prêt et subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce projet prend en compte tous les aspects des orientations de Sé-gou. En plus de ceux signalés, il faut ajouter l'organisation et la responsabilisation des populations ; la promotion des activités féminines ;des actions de crédit et de collecte de l'épargne rurale

AUTRES COMMENTAIRES : Le coût donné correspond à celui du projet évalué. Les participations indicatives des bailleurs de fond s'élèvent à cette date à 27139 millions de FCFA

NOM DU PROJET : Amélioration riziculture paysanne (ARPON) Ph II

DOMAINES D'INTERVENTION : Agriculture

COUT TOTAL : 4200 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : Office du Niger

NOM DU RESPONSABLE : Moussa Leo Sidibé

LOCALISATIONS/SITES : Zone Office du Niger (Ségou-Niono)

DUREE : 1988 - 1992 (phase II)

OBJECTIFS : Réhabilitation du réseau d'irrigation

Entretien du réseau avec la participation des population (AV)

Amélioration de la mise en valeur des terres irriguées

Renforcement du crédit agricole par un fond de développement villageois

Formation du monde rural et de l'encadrement

ACTIVITÉS : Finition de la réhabilitation des secteurs de Niono et Kokry
Formation des paysans à la gestion de l'eau et l'entretien canaux
Responsabilisation paysanne (alphab, gestion, commercialisation)
Construction, assemblage et entretien du matériel agricole
Assistance aux structures de recherche et de vulgarisation
Fourniture d'intrants et de crédits villageois
Programme de formation pour l'encadrement et le monde rural

ETAT D'AVANCEMENT : En exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

L'aspect gestion de l'environnement et surtout des autres ressources que l'eau, n'est pas pris en compte. Mais ce projet accorde une attention particulière à l'amélioration de la position de la femme

AUTRES COMMENTAIRES : Le projet ARPON est la phase opérationnelle de plusieurs projets précédent appuyés par la Hollande depuis 1979.
Les phases préparatoires et la phase I (1983-1988) ont couté 10 milliards de FCFA

NOM DU PROJET : Appui à la foresterie villageoise

DOMAINES D'INTERVENTION : Foresterie

COUT TOTAL : 715 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Régionale des Eaux et Forêts de Koulikoro

NOM DU RESPONSABLE : Soumaila Diarra

LOCALISATIONS/SITES : Région de Koulikoro/Cercle de Dioila,Koulikoro et Banamba

DUREE : 1987 - 1990

OBJECTIFS : Amélioration des systèmes de production pour la sécurité aliment.
Satisfaction des besoins énergétiques des populations par la rationalisation de l'exploitation, l'intégration de l'arbre dans l'espace agro-pastoral, la gestion du territoire et recherche d'énergie de substitution
Lutte contre la sécheresse et la désertification
Promotion de l'emploi
Parvenir au désenclavement

ACTIVITES : Mise en oeuvre d'une gestion forestière villageoise
Conception d'un schéma directeur d'aménagement régional
Promotion des techniques agro-sylvo-pastorales
Promotion de l'utilisation économique du bois d'énergie
Production de revenus accrue et équilibrées pour les populations

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Bien que sectoriel ce projet prend en compte dans ces activités les aspects importants des orientations de Ségou dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Il est principalement basé sur les acquis techniques et sociologiques (participation des populations) obtenu durant la première phase (1983-1987)

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet sera étroitement lié au projet Aménagement Forestier et reboisement villageois de Koulikoro dans sa 2^e phase qui démarre en 1990. Il est exécuté avec l'appui technique du service néerlandais des volontaires (SNV).

NOM DU PROJET : Bois de villages Ségou

DOMAINES D'INTERVENTION : Foresterie

COUT TOTAL : 800 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Régionale des Eaux et Forêts

NOM DU RESPONSABLE : Kamba Soumano

LOCALISATIONS/SITES : Cercle:Baroueli, Niono et San

DUREE :1984 - 1989

OBJECTIFS : Ralentir la dégradation du milieu naturel avec l'aide de la population rurale concernée
Améliorer les condition de vie en harmonie avec les formes utilisation du sol
Améliorer l'approvisionnement en bois de la population
Former et éduquer la population pour la protection de son milieu
Renforcer le rôle du service des E&F dans le développement rural
L'introduction des foyers améliorés pour l'économie du bois

ACTIVITES : Formation, vulgarisation

Production de matériel de culture

Plantation de bois

Divers (biogaz, apiculture, fabrication de charbon de bois, etc)

ETAT D'AVANCEMENT : En fin d'exécution (transition vers nouveau projet)

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Conforme aux orientations de Ségou. Le projet accorde une attention particulière à l'amélioration du statut des femmes. Aussi la nouvelle phase va promouvoir une approche donnant la primauté à l'aménagement des terroirs villageois

AUTRES COMMENTAIRES : La deuxième phase (1989-1993) de ce projet est en cours de préparation. Il sera appelé "Projet forestière rural de Ségou" est exécuté avec l'appui technique du SNV.

NOM DU PROJET : Assistance au laboratoire des sols à Sotuba

DOMAINES D'INTERVENTION : Recherche agricole

COUT TOTAL : 625 millions de FCFA(ph.1 et 2

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : IER/DRA/SRCVO

NOM DU RESPONSABLE : Paganignou Dolo

LOCALISATIONS/SITES : Territoire national, mais avec accent sur la zone Mali-Sud et Office du Niger

DUREE : 1986 - 1991

OBJECTIFS : Résoudre les problèmes de sol au sud du Mali et faire des recherches sur la salinisation des terres irriguées du delta du Niger
Identifier des formulations de fumure destinées aux exploitations
Faire des analyses de sols et de plantes pour les organisations agricoles
Optimiser l'utilisation de l'engrais en réduisant les coûts

ACTIVITES : Assistance à la cellule agro-pédologie de la SRCVO
Amélioration de l'interprétation des données agronomiques
Recherche en vue d'atteindre une production plus efficace d'engrais organiques
Formation d'un personnel scientifique
Mise à la disposition d'informations

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Appui important pour une meilleure connaissance et gestion des ressources en sol

AUTRES COMMENTAIRES : L'appui technique est assuré par l'Institut Royal pour les Régions Tropicales (IRRT/KIT Amsterdam)

NOM DU PROJET : Recherche système de production rurale (DRSPR)

DOMAINES D'INTERVENTION : Recherche/développement

COUT TOTAL : 3100 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : DRSPR/IER/DRSPR

NOM DU RESPONSABLE : Mamadou Goita

LOCALISATIONS/SITES : Régions CMDT: Sikasso, Koutiala et San

DUREE : 1978 - 1989

OBJECTIFS : Identification des points problématiques dans les différents types d'exploitation

L'expérimentation d'une intégration agriculture-elevage

Développement d'une méthodologie d'étude des villages et de formation des agriculteurs

Formation d'une équipe malienne de recherches sur les systèmes
Transfert des résultats de recherche à la CMDT

ACTIVITES : La conservation de la fertilité des sols

L'intégration de l'agriculture et de l'elevage au niveau de l'exploitation et de la région

L'aménagement anti-érosif

Les animaux de trait

Les activités des femmes

La diversification de la production agricole et des activités rurales

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les résultats de cette activité de recherche peuvent faire avancer de manière appréciable l'approche globale issue des orientations de Ségou. Mais le problème de la définition des thèmes de recherche à partir des problèmes et des préoccupations réelles des populations et surtout leur participation risquent de demeurer théorique

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet est réalisé avec l'appui technique de IRRT/KIT Amsterdam. Il en est à sa 4^e phase avec un financement total d'environ 5200 millions de FCFA.

Vue le constat de la dégradation croissante de la fertilité du sol le projet concentrera ses travaux sur la fertilité des sols et le maintien de la végétation et son rétablissement

NOM DU PROJET : Lutte anti-érosive dans la zone Mali-sud

DOMAINES D'INTERVENTION : Conservation des sols et des eaux

COUT TOTAL : 1650 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT)

NOM DU RESPONSABLE : Wim Van Campen

LOCALISATIONS/SITES : Mali-sud: Koutiala Sikasso

DUREE : 1989 - 1993

OBJECTIFS : Freiner et si possible arrêter la dégradation du milieu afin d'améliorer les possibilités d'intensification de l'agriculture

ACTIVITES : Formation de l'encadrement CMDT

Animation, sensibilisation et formation des villageois et villageoises

Exécution de chantiers villageois anti-érosifs

Amélioration de l'auto-provisionnement des villages en bois et fourrage

Introduction de méthodes agricoles conservatrices

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les problèmes fonciers, c'est à dire la sécurisation des investissements et la participation des femmes restent les grandes questions que ce projet doit approfondir

AUTRES COMMENTAIRES : La première phase de ce projet a duré de 1986 à 1989 avec une enveloppe de 280 millions de FCFA et une extension sur le reste de la zone Mali Sud. Un appui technique de l'IRRT/KIT

NOM DU PROJET : Aménagement forestier et reboisement villageois

DOMAINES D'INTERVENTION : Foresterie

COUT TOTAL : 620 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Régionale des Eaux et Forêts

NOM DU RESPONSABLE : Soumaila Diarra

LOCALISATIONS/SITES : Banamba (région de Koulikoro)

DUREE : 1986 - 1989

OBJECTIFS : La mise en oeuvre d'un aménagement pilote de forêts naturelles par et pour les populations rurales
L'intégration de l'arbre dans les cultures, en diffusant des essences adoptées par les paysans
La promotion et la généralisation d'une utilisation plus économique du bois de chauffe
La formation des cadres nationaux et des populations rurales aux nouvelles approches développées

ACTIVITES : Etudes (socio-économiques, exploitation du bois morts, potentiel pastoral des formations végétales, etc) et inventaires
Délimitation avec la participation de la population des terroirs villageois
Elaboration d'une stratégie d'intervention (schéma directeur)
Interventions pilotes d'agro-foresterie
Mise au point d'un système de diffusion et d'entretien des foyers améliorés
Centre de production de plantes - formation

ETAT D'AVANCEMENT :

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les aspects du foncier semblent aborder , mais les moyens institutionnels de responsabilisation des populations ne semblent pas faire l'objet de préoccupations. Les économies nécessaires des combustibles ligneux pour une meilleure gestion des ressources naturelles se limitent à la vulgarisation des foyers améliorés.

AUTRES COMMENTAIRES : Le projet est appuyé techniquement par la FAO et la SNV

La deuxième phase de ce projet en cours de préparation est étroitement liée au projet "Appui à la foresterie villageoise dans la région de Koulikoro"

NOM DU PROJET : Appui à l'animation féminine en Zone Mali-Sud

DOMAINES D'INTERVENTION : Développement rural

COUT TOTAL : 600 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Hollande
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT)

NOM DU RESPONSABLE : Mme Lida Zuidberg

LOCALISATIONS/SITES : Toutes les régions CMDT

DUREE : 1990 - 1994 (phase II)

OBJECTIFS : La mise en oeuvre d'un programme de vulgarisation cohérent et la valorisation du personnel et de la structure existante de l'animation féminine dans la CMDT. Le projet contribue à l'amélioration et à l'indépendance de la situation financière des femmes dans l'agriculture.

ACTIVITES : Formation des cadres

Formation des villageoises

Réalisation d'investissements pour la promotion des productions et leur transformation locale

Mise en oeuvre ou poursuite des actions spécifiques

Création d'un fonds de garantie des intrants pour la mise en culture du riz et de l'arachide

Création d'un réseau de paysannes semencières

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Le rôle des femmes dans les activités agricoles est dominant dans ce projet qui gagnerait à s'intéresser à d'autres activités productives des femmes. La promotion de la femme passe par le renforcement de son rôle économique au sein de son exploitation et de la diversification des ses sources de revenus.

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet qui entame sa deuxième phase est réalisé avec l'appui technique de l'IRRT. La première phase a été financé à 400 millions de FCFA de 1987 à 1990.

NOM DU PROJET : Programme d'Appui à la Foresterie du Mali (PAFOMA)

DOMAINES D'INTERVENTION : Foresterie

COUT TOTAL : 3312 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Coopération Suisse
Mali

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Nationale des Eaux et Forêts

NOM DU RESPONSABLE : Nampa Sanogo

LOCALISATIONS/SITES : Région de Sikasso

DUREE : 1987 - 1990

OBJECTIFS : Appui à la formation d'agents techniques de terrain et au recyclage des agents des Eaux et Forêts (PA-CFPF)

Appui à la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Sikasso (PA-DREF)

Appui à l'Opération Aménagement Reboisement de Sikasso (PA-OARS)

ACTIVITES : Renforcement des connaissances et capacités des cadres et des agents forestiers

Consolidation des acquis de la première dans le cadre des plantations, Sylviculture et aménagement des forêts naturelles

Recherche d'accompagnement et collaboration avec les structures de recherche, exploitation et commercialisation de bois

Animation et vulgarisation auprès des populations et appuis logistiques et en infrastructure, conduite avec les villageois d'actions de type agro-sylvo-pastoral.

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

La garantie de la sécurisation des investissements des populations leur responsabilisation effective sur la gestion de leurs terroirs devraient être mieux pris en compte.

AUTRES COMMENTAIRES : Le projet a réalisé une étude et la tenue d'un séminaire national sur la police forestière en 1988; ainsi que la réflexion en cours sur la question de feux de brousse.

NOM DU PROJET : Recherche et mise en valeur des eaux souterraines

DOMAINES D'INTERVENTION : Hydraulique rurale

COUT TOTAL : 1330 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Coopération Suisse
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MIHE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie

NOM DU RESPONSABLE : André Traoré

LOCALISATIONS/SITES : Cercles de : Bougouni, Yanfolila, Kolondiéba (Région de S
ikasso)

DUREE : 1986 - 1989

OBJECTIFS : Approvisionnement de la population en eau potable
Sensibilisation de la population à l'entretien des installation
d'exhaure ainsi qu'aux règles d'hygiène à observer autour des fo-
rages
Amélioration de la connaissance des ressources en eau souterraine
de la zone du projet
Formation et recyclage du personnel national

ACTIVITES : Réalisation de 330 forages productifs

Organisation d'un système de prise en charge complète des frais
d'entretien des moyens d'exhaure par les populations
Remplacement de l'atelier de forage et d'une partie du parc auto-
mobile
Participation aux efforts de coordination entrepris par la DNHE

ETAT D'AVANCEMENT : En fin d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Le problème de la prise en charge et de la responsabilisation des
populations dans la gestion des points d'eau n'ont pas la place
qu'il mérite dans ce genre de projet.

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet est en sa 6^e phase

NOM DU PROJET : Application des données agrométéorologiques

DOMAINES D'INTERVENTION : Agriculture

COUT TOTAL : 130 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Coopération Suisse

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MTTT

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Nationale de la Météorologie

NOM DU RESPONSABLE : Kaliba Konaré

LOCALISATIONS/SITES : Tout le pays

DUREE : 1987 - 1989

OBJECTIFS : Assistance à l'agriculture par la publication régulièrre de prévision météo et de conseil aux paysans en vue d'augmenter rendements
Sensibilisation de divers décideurs et des paysans à l'utilisation de l'information agrométéorologique
Collecte de renseignements sur l'influence exercée par les différents facteurs climatiques sur la production agricole

ACTIVITES : Les activités de la phase en cours ont visé l'extension de l'expérimentation à la zone sahelienne du pays en vue d'une vulgarisation ultérieure des méthodes qui auront été mises au point.

ETAT D'AVANCEMENT : Phase intérimaire

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce projet de mise à la disposition de producteurs ruraux d'informations relatives au climat permet d'une part une meilleure maîtrise du calendrier agricole et d'utilisation des ressources en eau pluviale.

AUTRES COMMENTAIRES : L'agence d'exécution du donneur pour ce projet est
Organisation Météorologique Mondiale (OMM) Programme Agrhymet
La Suisse poursuivra probablement son engagement en attente de prise de décision jusqu'en 1992

NOM DU PROJET : Exploitation des eaux souterraines Tombouctou

DOMAINES D'INTERVENTION : Hydraulique rurale

COUT TOTAL : Non déterminé

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Coopération Suisse

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MIHE

SERVICE GESTIONNAIRE : DNHE

NOM DU RESPONSABLE : André Traoré

LOCALISATIONS/SITES : Région de Tombouctou

DUREE :Non déterminé

OBJECTIFS : Meilleur approvisionnement en eau des populations de la région de Tombouctou

ACTIVITES : Appui institutionnel et logistique à la base régionale de la DNHE de Tombouctou

Volet d'hydraulique villageoise et de petite hydraulique agricole
Appui à l'auto-promotion des groupements de base, sous forme d'étude de-action, destiné à renforcer les bases socio-économiques usuelles et maîtrisées (agro-pastoralisme, environnement, etc) par la population nomade et sédentaire

ETAT D'AVANCEMENT : Etude terminée

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce projet met explicitement dans ces activités l'auto-promotion des organisations rurales en vue d'une gestion maîtrisée de l'environnement. La prise en charge de ces activités par les populations nomades et sédentaires doivent faire l'objet d'attention particulière

AUTRES COMMENTAIRES : La mission de formulation a été effectuée par Helvetas et s'est déroulée en octobre 1988, les négociations pour son financement ont débutée courant 1989

NOM DU PROJET : Projet Bois de Village en 5^e Région

DOMAINES D'INTERVENTION : Foresterie
Conservation des sols et des eaux

COUT TOTAL : 475,2 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: USAID
MALI

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Régionale des Eaux et Forêts

NOM DU RESPONSABLE : Mahamadou Dicko

LOCALISATIONS/SITES : Cercle de: Bandiagara, Djénné et Mopti

DUREE : 1980 - 1994

OBJECTIFS : Appui au service forestier pour les activités d'agro-foresterie et de conservation des eaux et du sol dans les cercles couverts par le projet

ACTIVITÉS : Appui à la DREF de Mopti dans le cadre de la recherche et de la vulgarisation et la formation pour les activités d'agro-foresterie de conservation des eaux et sol des bois de village communautaires et individuels et de fabrication et diffusion de foyers améliorés Systèmes agro-pastoraux durables dans la zone de Djénné exécutés par l'ONG CARE

Recherche sur les impacts du code forestier sur la gestion des arbres de la forêt des parcelles individuels, le suivi et l'évaluation ainsi que le dialogue sur le rôle actuel du service forestier

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

La liaison des activités de ce projet aux activités de productions agro-pastorales des projets intervenants dans la même zone, corrigeraient l'impression de démarche sectoriel que donne ce projet

AUTRES COMMENTAIRES : Le centre de Wisconsin procède dans cadre de ce projet à des recherches sur l'hypothèse que la réussite d'un projet forestier dépend des bonnes et saines relations entre les villageois et leurs environnements tant physique qu'institutionnel. Ce projet rentrerait et completerait l'exécution du programme "Zone Test" de Djénné du PNLC

NOM DU PROJET : Projet Système de production rurale au Mali

DOMAINES D'INTERVENTION : Recherche agricole

COUT TOTAL : 5847,9 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: USAID
MALI

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : DRSPR/IER

NOM DU RESPONSABLE : Mamadou Goita

LOCALISATIONS/SITES : Zone Opération Haute Vallée (OHV)

DUREE : 1985 - 1994

OBJECTIFS : La recherche sur les systèmes de production dans la zone du projet
Expérimentation de l'introduction et de l'utilisation d'espèces
fourragères pour l'alimentation des bovins

ACTIVITES : Amélioration de la connaissance des milieux de production par les
chercheurs et identification des contraintes majeures
Expérimentation des solutions techniques avec les producteurs
Conception des tests de pré vulgarisation basés sur des techniques
plus performantes
Formation des cadres maliens

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les démarches de recherche paraissent productivistes, les contraintes liées à la dégradation de l'écosystème et les solutions intégrées à y apporter n'ont pas toujours trouvé de place dans les thèmes de recherche. La démarche reste trop centrée sur l'exploitation agricole.

AUTRES COMMENTAIRES : Une extension des activités de ce projet est prévue dans la région de Mopti. Aussi ce projet appui financièrement une équipe de recherche dans la région de Sikasso (Bougouni).

NOM DU PROJET : Projet Sectoriel de l'Elevage

DOMAINES D'INTERVENTION : Elevage

COUT TOTAL : 6960 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: USAID
MALI

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Nationale de L'Elevage (DNE)

NOM DU RESPONSABLE : Alassane Touré

LOCALISATIONS/SITES : La région de Kayes (Bafoulabé, Kéniéba, Kita), la région de Koulikoro et le district de Bamako

DUREE : 1982 - 1992

OBJECTIFS : Assister le MEE à effectuer un système de gestion plus efficace en vue de:

- Identifier clairement les priorités réelles;
- Suivre l'allocation et l'utilisation des ressources;
- Améliorer l'efficacité des services d'Etat.

ACTIVITES : Actions sur la santé animale

Actions sur la production animale avec comme volets:

le programme de la zone semi-aride (embouche paysanne, production fourragère, productivité des petits ruminants et boeufs de labour)

le programme de la zone humide (développement des cultures fourragères ,la distribution et commercialisation des produits laitiers)

Activités de sensibilisation et de suivi

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Au départ ce projet s'était concentré sur la santé animal, en vue d'augmenter la productivité du cheptel; mais à partir de 1987, sa stratégie a changé vers une perspective plus large

AUTRES COMMENTAIRES : Le projet bénéficie d'une forte participation des structures d'encadrement (DNE, LCV, INRZFH, ODEM, OHV); et recherche (CIPEA).

NOM DU PROJET : Développement Intégré du Kaarta Phase III

DOMAINES D'INTERVENTION : Agriculture

COUT TOTAL : 3750 millions de F CFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: ACDI
MALI

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : ODIK (DNA)

NOM DU RESPONSABLE : Mamadou Touré

LOCALISATIONS/SITES : Régions de Kayes (cercles de Nioro et Diéma)

DUREE : 1990 - 1995

OBJECTIFS : Sensibilisation des populations dans le cadre de l'aménagement agro-sylvo-pastoral des terroirs,
Amélioration et exploitation rationnelle des ressources naturelles
Rétablissement d'un nouvel équilibre socio-économique et écolo-gique

ACTIVITES : Agriculture, production animale, santé animale et alimentation
Protection de la nature
Hydraulique villageoise et pastorale
Alphabétisation et développement communautaire
Recherche d'accompagnement
Formation et études

ETAT D'AVANCEMENT : En démarrage (phase III)

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Le rôle des femmes, la place de l'investissement local et la responsabilisation des populations ne sont pas explicités dans les documents du projet. Mais la promotion des initiatives locales des populations par un appui financier semble être acquis.

AUTRES COMMENTAIRES : Cette troisième phase fait suite aux deux premières phases que sont ODIK I et II démarées respectivement en 1977 et 1984

NOM DU PROJET : Aménagement de terroir (Moyen Bani-Niger)

DOMAINES D'INTERVENTION : Gestion des terroirs

COUT TOTAL : 3375 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: ACDI
Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

Comité régional et locaux de la zone

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule de Suivi et services techniques locaux

NOM DU RESPONSABLE : Mohamed Ag Hamaty

LOCALISATIONS/SITES : Doiro, Sarro, Saye, Sy (région de Ségou)

DUREE : 1989 - 1993

OBJECTIFS : Promouvoir un équilibre socio-écologique
Préserver l'autosuffisance alimentaire

ACTIVITES : Plans d'aménagement de terroirs acceptés par les populations
Activités de développement intégrant les secteurs socio-économique
culturel et environnemental
Développement des ressources humaines et leur implication dans la
gestion et l'évaluation

ETAT D'AVANCEMENT : En exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce projet est un test de l'approche terroir du programme national
de lutte contre la désertification et semble être une bonne base
pour tester la faisabilité des orientations de Ségou concernant
la participation des populations, le rôle des organisations villa-
geoises et la programmation décentralisée des actions de dévellope-
ment

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet est issue du programme aménagement du terroir
du PNLC et il est similaire au projet zone test Koutiala, Kadiolo
et Djénné

NOM DU PROJET : Programme Micro-réalisations Canada (phase II)

DOMAINES D'INTERVENTION : Appui aux initiatives des populations

COUT TOTAL : 1299,2 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: ACDI

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MATDB

SERVICE GESTIONNAIRE : Cabinet de MATDB

NOM DU RESPONSABLE : Capitaine Diarra chargé de suivi des PMR

LOCALISATIONS/SITES : Tout le territoire

DUREE : 1990 - 1992

OBJECTIFS : Favoriser le développement du dynamisme des communautés pour améliorer et contrôler leur environnement socio-économique
Appuyer les communautés de base dans l'identification et la mise en œuvre d'actions de développement

ACTIVITES : Former les communautés de base à concevoir, négocier, réaliser, gérer et évaluer des projets de développement de leur milieu
Encourager la participation des femmes
Promouvoir le développement rural intégré (agriculture, élevage, aménagement de bas-fond) à partir d'un objectif économique ayant un volet social et de formation

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Appui fortement l'objectif de responsabilisation des populations dans les décisions et la gestion de leur développement, car son objectif est d'arriver à ce que les populations s'approprient leur propre développement, cela est conforme à la philosophie de la rencontre de Ségou

AUTRES COMMENTAIRES : Cette phase de ce projet a été précédée d'une première (1985-1989) qui a couté 3850000 dollars Canadien et qui a permis la réalisation de 11 micro-projets d'une valeur moyenne de 75 millions de FCFA.

NOM DU PROJET : Exploit., Evaluation et Gestion en Eau Souterraine

DOMAINES D'INTERVENTION : Hydraulique rurale

COUT TOTAL : 2365,8 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: PNUD - UNICEF - BAD - BID

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MIHE

SERVICE GESTIONNAIRE : DNHE

NOM DU RESPONSABLE : André Traoré

LOCALISATIONS/SITES : Tout le pays

DUREE : 1984 - 1990

OBJECTIFS : Approvisionnement en eau portable de plusieurs zones du Mali
Evaluation des ressources en eaux souterr. pour l'ensemble du pays
Meilleur planification de la politique en matière d'exploitation
des eaux souterraines et coordination
Evaluer la réviabilité des certaines retenus collinaires

ACTIVITES : Elaboration de la synthèse géologique du Mali
Elaboration du schéma directeur de mise en valeur des eaux
Renforcement institutionnel de la DNHE en matière de planification
et de gestion des eaux

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention - prêt

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Le résultat de ce projet pourrait servir une meilleure gestion des ressources en eau. Mais le problème crucial de tous les projets hydrauliques demeurent : comment responsabiliser les populations sur la gestion et le maintient des points d'eau créées.

AUTRES COMMENTAIRES :

NOM DU PROJET : Mise en valeur du lac Faguibine

DOMAINES D'INTERVENTION : Gestion des ressources naturelles

COUT TOTAL : 1221,5 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: UNSO
PNUD
MALI
PAM: 276 000 rations alimentaires

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MP

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule HIMO/OPS

NOM DU RESPONSABLE : Drissa Coulibaly

LOCALISATIONS/SITES : Goundam (région de Tombouctou)

DUREE : 1987 - 1991

OBJECTIFS : Contribution à l'atteinte et au maintient de l'autosuffisance alimentaire par l'intensification de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche grâce à l'aménagement du système hydraulique alimentant le lac Faguibine

ACTIVITES : Gestion et coordination des activités du projet et des intrants
Etude de faisabilité hydraulique, agriculture, eaux et forêts, pêche, élevage, sols, socio-économie, photo-aérienne, aménagement
Travaux prioritaires de protection biologique, fixation de dunes le long des chenaux
Travaux d'aménagement des chenaux (curage manuel)
Travaux mécanisés identifiés au cours de la phase 1 par l'étude de préfactibilité en vue du remplissage du lac

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce projet vise essentiellement le premier point des orientations de Ségou c'est à dire la réhabilitation écologique et la reconstitution du capital dégradé par les sécheresses successives qu'a connu la zone avec comme conséquence le dépeuplement progressif

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet est exécuté en 5 composants avec l'appui d'une agence de coopération des Nations Unies (OPS) rentre dans le cadre de l'assistance de l'UNSO pour lutter contre la désertification et l'avancé du désert

NOM DU PROJET : Appui à l'Opération Riz Ségou

DOMAINES D'INTERVENTION : Agriculture

COUT TOTAL : 4620 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: FED

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MA

SERVICE GESTIONNAIRE : DNA/ORS

NOM DU RESPONSABLE : Birama Togola

LOCALISATIONS/SITES : Cercle: Ségou, Baraouéli, Macina

DUREE : 1986 - 1989

OBJECTIFS : Développement socio-économique de la zone d'intervention au moyen de la promotion de la riziculture de submersion contrôlée
Sécurisation de la submersion de 14000 ha dans le secteur de Tamani, Farako et Dioro

ACTIVITES : Vulgarisation agricole

Distribution de semences améliorées

Crédit agricole et commercialisation des produits

Actions d'alphabétisation et de développement communautaire

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les aspects protection de l'environnement ne ressortent pas clairement dans les objectifs ou activités de ce projet malgré la fragilité de la zone

AUTRES COMMENTAIRES : L'Opération Riz Ségou a toujours bénéficié de l'appui continu du FED depuis sa création

NOM DU PROJET : Développement Agro-sylvo-pastoral Mali-Nord-Est

DOMAINES D'INTERVENTION : Développement rural
Gestion de l'environnement

COUT TOTAL : 9396.7 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: FAD
FAI (Italie)
FED
Gouvernement du Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Nationale de l'Elevage

NOM DU RESPONSABLE : Docteur Keita

LOCALISATIONS/SITES : Cercles de Gao, Ansongo et Ménaka

DUREE : 1987 - 1992

OBJECTIFS : Moderniser l'élevage par une meilleure exploitation des troupeaux et des paturages
Encourager la sédentarisation des nomades par la promotion d'une économie d'oasis avec les infrastructures nécessaires
Conservation et amélioration des ressources fourrages par la protection et l'amélioration du milieu naturel

ACTIVITES : Reconstitution du cheptel, hydraulique pastorale et agricole, aménagement des paturages

Hydraulique villageoise, santé animale

Renforcement institutionnel, moyens de déplacement, assistance technique, postes vétérinaires, bâtiments etc

Formation des bénéficiaires et vulgarisation des techniques améliorées

L'organisation collective des nomades, coopératives, associations pastorales

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Prêt et subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Le problème des femmes nomades, les aspects de la responsabilisation des populations pour la pérennité des actions et la promotion d'un type adéquat d'élevage dans une zone fragile doit faire l'objet d'attention particulière. Neanmoins l'adhésion des populations aux objectifs et esprit du projet a été recherchée par la réalisation des matériaux audio-visuels et leur restitution dans les villages

AUTRES COMMENTAIRES : Les activités du projet ont effectivement démarré en 1988 dans les domaines : installation des pépinières, de la levée topographique, des actions hydriques, vétérinaires et de sensibilisation - animation - formation

NOM DU PROJET : Projet développement intégré de Kayes

DOMAINES D'INTERVENTION : Développement rural

COUT TOTAL : 16600 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Coopération Italienne

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : Tous départements

SERVICE GESTIONNAIRE : Gouvernorat de la région de Kayes

NOM DU RESPONSABLE : Adama Doumbia

LOCALISATIONS/SITES : Région de Kayes, Cercle de Yélimané

DUREE : 1986 - 1990

OBJECTIFS : Mise en place d'une structure d'appui à la production de cultures de rente et à leurs commercialisations par l'amélioration technique et culturelle du milieu humain

ACTIVITES : Accroissement des rendements et de la production des cultures vivrières et maraîchères

La construction de la route Kidira-Kayes et des pistes secondaires

L'aménagement de 250 ha de périmètres irrigués

La réhabilitation de l'hôpital et du centre de santé de Kayes, l'équipement de 12 centres de santé

La fourniture et l'installation de 350 pompes manuelles

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Subvention

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce projet aurait d'énormes problèmes d'intégration dans les structures nationales et aussi dans le domaine de la responsabilisation des bénéficiaires. Donc, il semble y avoir un problème important de coordination dans ce projet.

AUTRES COMMENTAIRES : Aucune structure de coordination nationale n'existe pour ce projet

NOM DU PROJET : Aménagement Agro-pastoral en 3^e Région

DOMAINES D'INTERVENTION : Développement rural

COUT TOTAL : 2110 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: CCCE
Etat Malien
Bénéficiaires

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Direction Régionale de l'Elevage

NOM DU RESPONSABLE : Mousselim Maiga

LOCALISATIONS/SITES : Région de Sikasso

DUREE : 1989 - 1991

OBJECTIFS : Intervention dans le secteur rural en matière:

- d'élevage: en complément à l'ODEM (zone de "départ")
 - de développement rural en complément aux efforts de Mali-Sud II
 - de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en complément au projet forestier Mali/IDA/FAC/CCCE
- Aider le gouvernement à jeter les bases d'un processus cohérent d'intervention en matière de GRN et d'aménagement régional afin de valoriser et préserver le capital foncier du sud du Mali

ACTIVITES : Les programmes de réalisation physique de 80 ouvrages dans le cadre d'un programme d'hydraulique pastorale

Les actions d'organisation des éleveurs:

- mise en oeuvre de comités de gestion de points d'eau
- gestion des pâturages
- intensification de l'élevage
- crédit

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Prêt

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

L'aspect important de ce projet est qu'il tient compte des actions menées dans le domaine du développement rural dans la zone Mali-Sud et les régions voisines. Ce projet ambitionne non seulement d'améliorer des conditions de l'élevage, mais aussi de s'occuper d'aménagement du territoire et de gestion de l'espace et des ressources naturelles.

AUTRES COMMENTAIRES : A travers ce projet la CCCE souhaite aider le Mali à jeter les bases d'un processus cohérent d'intervention en matière de gestion des ressources naturelles et d'aménagement de l'espace régional, afin de mieux préserver le capital foncier du sud du Mali

NOM DU PROJET : Zone Test Menaka-Ansongo

DOMAINES D'INTERVENTION : Aménagement du territoire

COUT TOTAL : 2233.2 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Populations
FDRL, Coopératives, Etat
Programme Allemend du CILSS
Autres financements extérieurs

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE - MA et services locaux

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule provisoire du PNLC

NOM DU RESPONSABLE : Seydou Bouaré

LOCALISATIONS/SITES : Cercles de Ménaka et d'Ansongo

DUREE : 1989 - 1994

OBJECTIFS : Elaboration d'un schéma d'aménagement du territoire;
Initiation des actions de développement;
Recherche-développement

ACTIVITES : Mise en oeuvre d'un plan d'organisation de la transhumance;
Elaboration d'un plan de gestion des terroirs et espaces pastoraux
Formation à la gestion de l'espace- Mise en défend de terroirs
Formation et organisation (femmes et coopératives)
Approvisionnement en eau, sécurisation et diversification des produc-
tions agro-pastoraux, amélioration des circuits de distribution
et du cadre de vie et de travail
Identification des techniques de conservation de produits maraî-
chers et animaux; protection du sol et productivité des pâturages.

ETAT D'AVANCEMENT : Etude de factibilité

NATURE : Subvention (Etude)

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

L'approche est globale et prend en compte les éléments des
orientations de Ségou

La mobilisation des populations appauvries par des années suc-
cessives de sécheresse dans le cadre d'actions productives autonomes,
doit faire l'objet de préoccupation

AUTRES COMMENTAIRES : Ce projet fait parti du programme: élaboration d'un
schéma d'aménagement du territoire du PNLC. Le financement de l'
étude de factibilité a été acquis auprès du CILSS, qui a bénéficié
de l'appui de l'OUA dans le cadre d'un projet régional concernant
aussi le Burkina et le Niger

NOM DU PROJET : Programme Hydraulique Pastorale de Liptako-Gourma

DOMAINES D'INTERVENTION : Hydraulique rurale

COUT TOTAL : 11409,0 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: BAD-FAD - Fond Koweitien
Gouvernement du Mali

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MIHE

SERVICE GESTIONNAIRE : DNHE

NOM DU RESPONSABLE : André Traoré

LOCALISATIONS/SITES : Regions de Mopti, Tombouctou et Gao (Zone du Gourma et du Haoussa)

DUREE : 1987 - 1992

OBJECTIFS : Approche intégrée de l'utilisation et de valorisation des ressources naturelles et notamment agro-pastorales

ACTIVITES : Réalisation de puits , puits citerne et de forages équipés
Installation de pompes solaires

ETAT D'AVANCEMENT : En exécution

NATURE : Prêt

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les aspects gestion des terroirs et responsabilisation des populations sur les actions à mettre en oeuvre ne sont clairement resortis

AUTRES COMMENTAIRES : Il est prévu néanmoins des enquêtes socio-économiques
Les premières dépenses sur ce projet ont commencé en 1989.

NOM DU PROJET : Zone Test de Diéma

DOMAINES D'INTERVENTION : Aménagement du terroir

COUT TOTAL : 6923.0 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Populations locales
FDRL et organisations locales
Etat et partenaires privés
Bailleurs de fond et ONG
ACDI

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE - MA et service locaux

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule provisoire du PNLC

NOM DU RESPONSABLE : Seydou Bouaré

LOCALISATIONS/SITES : Cercle de Diéma

DUREE : 3 ans (prevue)

OBJECTIFS : Autosuffisance et sécurité alimentaire;
lutte contre la sécheresse et la désertification;
Désenclavement extérieur et intérieur du cercle;
Couvrir les besoins de bases des populations;
Promouvoir l'emploi.

ACTIVITES : Schéma d'aménagement du territoire en vue de définir une stratégie de développement de la zone;
Actions d'aménagement et de développement (aménagement de terroirs
création de parcs villageois, construction de routes, adduction
d'eau, création de pôles de développement);
Recherche-Développement en agriculture, élevage et en agro-foresterie;
Mesures d'accompagnement.

ETAT D'AVANCEMENT : Etude de factibilité

NATURE : Subvention (Etude)

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Les aspects du foncier, de la participation des femmes et de la formation et information; ne ressortent pas clairement.

AUTRES COMMENTAIRES : L'étude de factibilité de ce projet a été financée par le Canada (ACDI) à travers l'ODIK
Ce programme fait partie des programmes d'élaboration et de mise en oeuvre Stratégie d'aménagement du territoire du PNLC

NOM DU PROJET : Programme barrière verte

DOMAINES D'INTERVENTION : Lutte contre la désertification

COUT TOTAL : 13358.8 millions de FCFA

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Populations locales, FDRL,
Organisations démocratiques
Organisations locales, ONG
Partenaires au développement
Budget national

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule provisoire du PNLCD et services techniques locaux

NOM DU RESPONSABLE : Seydou Bouaré

LOCALISATIONS/SITES : Toutes les régions administratives sauf Sikasso

DUREE : 20 ans (phases de 5 ans)

OBJECTIFS : Mener dans les zones du programme une véritable gestion des ressources naturelles renouvelables (sols, végétation, eau, faune) afin de "créer, recréer ou conserver des conditions favorables" à l'installation et au plein épanouissement des populations.

ACTIVITES : Régénération des forêts naturelles, reboisement et classement de nouvelles forêts, création de réserves agro-pastorales et de parcs nationaux, développement des oasis, création de zones de résistance à la sécheresse,
Mises en défend et limitation des effectifs d'animaux, suivi écologique,
Sensibilisation, formation, animation des populations
Mesures d'accompagnement législatives et réglementaires

ETAT D'AVANCEMENT : Etude de factibilité

NATURE : Subvention (Etude)

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ce programme est essentiellement basé sur la réhabilitation écologique par une série d'actions de protection de réhabilitation, de mise en défend et aussi de production; initiée par les populations avec la participation de divers partenaires.

AUTRES COMMENTAIRES : L'étude de ce programme du PNLCD, réalisée conjointement par une équipe chino-malienne a été financée par l'UNSO et le PNUD en 1988. Ce programme, qui fait partie du PNLCD est composé de 26 projets prioritaires et programmés en phases successives dans une perspective d'environ 20 ans (voir la liste des projets, leurs localisations et leurs couts ci-joint).

Liste des projets prioritaires

:No :	REGION	TITRE	:COUT * 1000 :
: 1 :	KAYES	: Aménagement agro-pastoral de la mare de GOMBOKO	:
: 2 :		: Aménagement agro-pastoral de la mare de Ley	687.280 :
: 3 :		: Aménagement agro-pastoral de la mare de Doro	322.825 :
: 4 :		: Aménagement de la forêt classée de Dao-Dao	372.405 :
: 5 :		: Défense et restauration des STV de Dramané	128.010 :
: 6 :		: Aménagement sylvo-pastoral du périmètre pastoral de Baigarara	355.100 :
: 7 :		: Aménagement agro-pastoral du TV de Korongo	726.435 :
: 8 :	SEGOU	: Aménagement sylvo-pastoral de la zone pastorale de Nampala-Sokolo-Nara-Est	544.549 : 766.876 :
: 9 :	MOPTI	: Aménagement sylvo-pastoral de la forêt de Bai et des zones adjacentes	787.765 :
: 10 :		: Aménagement intégré de l'arrondissement de Dioura	620.510 :
: 11 :		: Protection de la ville de Goundam contre l'ensablement	211.053 :
: 12 :		: Protection de la route Goundam-Diré contre l'ensablement	299.500 :
: 13 :		: Protection du tronçon du fleuve Niger entre Touka et Diré contre l'ensablement	120.274 :
: 14 :	TOMBOUCTOU	: Protection du Lac Fati contre l'ensablement	693.167 :
: 15 :		: Restauration et Suivi Ecologique de la forêt Fati-Somidara	248.215 :
: 16 :		: Restauration et Suivi Ecologique de la forêt classée de Tagadrin	120.274 :
: 17 :		: Création d'une station de recherche action sur la désertification à Balla-Maoudé	1.187.000 :
: 18 :	GAO	: Appui aux efforts de reboisement et de fixation de dunes à Gourma-Rharous	141.988 :
: 19 :		: Protection de la ville de Bourem contre l'ensablement	190.316 :
: 20 :		: Protection de la vallée du fleuve Niger entre Forgho et Bourem contre l'ensablement	95.403 :
: 21 :		: Aménagement de la forêt classée de Bourem	187.913 :
: 22 :		: Aménagement agro-sylvo-pastoral de la plaine de Kadji	1.945.743 :
: 23 :		: Protection de la ville de Gao contre l'ensablement	351.725 :
: 24 :		: Aménagement sylvo-pastoral des mares de Guencharan et Massoni dans l'arrondissement de l'Almonstarat	251.977 :
: 25 :		: Création d'une station de recherche action sur la désertification à Bourem	756.965 :
: 26 :		: Protection de la route Hombori-Gao contre l'ensablement	1.092.733 :
: 27 :			13.358.770 :

NOM DU PROJET : Coordination et suivi-évaluation (programme III)

DOMAINES D'INTERVENTION : PNLC

COUT TOTAL : Non déterminé

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Non déterminé

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE et autres départements

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule provisoire de suivi

NOM DU RESPONSABLE : Seydou Bouaré

LOCALISATIONS/SITES : Tout le territoire

DUREE :Non déterminé

OBJECTIFS : Création d'une structure centrale pour la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de lutte contre la désertification afin de réaliser un développement global et équilibré qui intègre les objectifs de production et de conservation des écosystèmes La création d'un Centre National d'Etude et de Suivi-Evaluation des projets et des programmes du LCD est prevus dans le cadre de la restructeration du MEE.

ACTIVITÉS : Le suivi technique et l'évaluation des projets et actions en cours Proposition des actions de renforcement ou de recentrage des projets en cours

Etude et préparation des nouveaux projets du lutte contre la désertification

Donner son avis sur tous les nouveaux projets de développement rural avant leur démarrage

Suivi des écosystèmes et des systèmes de production rurale

ETAT D'AVANCEMENT : En recherche de financement

NATURE : Non déterminé

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

La création d'un organe de très haut niveau politico-administratif dénommé Conseil supérieur de suivi du PNLC est soumis à l'approbation du gouvernement. Cela pourrait contribuer à la solution des problèmes de mis en œuvre rapide de programmes de coordination des politiques et des actions

AUTRES COMMENTAIRES : En attendant le MEE étudie le concert avec les bailleurs de fonds la création d'une cellule d'étude, de planification et de suivi-évaluation dénommée Cellule provisoire.cette structure bénéficie de l'appui de l'UNSO, de la Banque Mondiale et de la Coopération Allemande qui ont décidé de se concerter courant juillet 1990 pour une meilleure coordination de leur effort

NOM DU PROJET : Formation, Information et Sensibilisation (P IV)

DOMAINES D'INTERVENTION : PNLC

COUT TOTAL : Non déterminé

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Non déterminé

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE et autres départements

SERVICE GESTIONNAIRE : Cellule provisoire de suivi

NOM DU RESPONSABLE : Seydou Bouaré

LOCALISATIONS/SITES : Tout le territoire

DUREE :Non déterminé

OBJECTIFS : Réalisation des cours de formation et de programmes culturels à la demande des ODR et des projets de développement
Sensibilisation de population à la LCD comme concept de développement
Collecte, préservation du patrimoine culturel, diffusion de l'information technique et des méthodes d'approche intégrés pour le développement rural
Valorisation de l'expérience acquise dans le cadre de la lutte contre la désertification

ACTIVITÉS : L'organisation d'un séminaire national sur la coordination des actions de lutte contre la désertification
Création d'un centre forestier de recyclage et de formation continue
Réouverture du centre de formation des moniteurs de pêche de Mopti
Formation des cadres de conception et la spécialisation des cadres moyens à l'étranger
Formation permanente et recyclage des cadres et agents de l'élevage et de l'agriculture

ETAT D'AVANCEMENT : Financement partiellement acquis

NATURE : Non déterminé

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

En attendant de l'élaboration d'un programme complet le MEE en rapport avec le MI et le MJSAC a mis en place un programme médiatique portant sur : les textes forestiers, le reboisement, les foyers améliorés, le feu de brousse, le braconnage, la gestion des paturages et la santé animale. Mais les échanges avec les autres pays de sahel ne sont pas fréquents.

AUTRES COMMENTAIRES : Un montant global par support médiatique et par campagne arrondi à 46500000 F CFA par campagne devrait être prévus
Il faut signaler le projet de sensibilisation environnementale, financé par l'UICEN en cours dans la région de MOPTI

NOM DU PROJET : Recherche sur la désertification (P V)

DOMAINES D'INTERVENTION : PNLC

COUT TOTAL : Non déterminé

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Non déterminé

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE, MA et instituts internationaux partenaires

SERVICE GESTIONNAIRE : IER

NOM DU RESPONSABLE : El Hadj Oumar Tall

LOCALISATIONS/SITES : Tout le territoire

DUREE : Non déterminé

OBJECTIFS : La création d'un institut national unifie la recherche agronomique
La création au sein de cet institut d'un Centre National d'Etudes
et de Recherche sur la Désertification
Une meilleure formulation de la politique nationale de recherche
agronomique
Une meilleure programmation de la recherche

ACTIVITES : Elaboration des textes de réstructuration de la recherche agronomique
Mise en oeuvre de la réstructuration
Création, organisation et mise en oeuvre du Centre National d'
Etude et de Recherche sur la Désertification

ETAT D'AVANCEMENT : En recherche de financement

NATURE : Non déterminé

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

L'examen de la synthèse des rapports des commissions sectorielles
permettra d'évaluer réellement le programme. Mais il est important
de rapprocher cette recherche des préoccupations des populations.

AUTRES COMMENTAIRES : Une étude est en cours sur la planification de la recherche avec l'appui technique de ISNAR et sur financement Banque Mondiale. Des groupes sectoriels sont constitués pour proposer des programmes de recherche à court et moyen terme

NOM DU PROJET : Recentrage des actions de développement en cours

DOMAINES D'INTERVENTION : PNLC

COUT TOTAL : Non déterminé

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Non déterminé

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE, MA

SERVICE GESTIONNAIRE : DNA, DNE, DNEF

NOM DU RESPONSABLE : Directeurs

LOCALISATIONS/SITES : Tout le territoire

DUREE : Non déterminé

OBJECTIFS : Intégration de la LCD dans toutes les activités de développement rurale

Formation, sensibilisation et mise en confiance de population pour une meilleure participation à la politique forestière globale

Intensification de productions agricoles là où cela est possible

Amélioration de la gestion et l'exploitation des paturages naturels

ACTIVITES : Recentrage ou renforcement des ODR et projets en vue d'une meilleure prise en compte de la désertification

La conception et la prise en compte des actions de défense et de restauration des sols et de lutte contre les feux de brousse

La gestion et exploitation des paturages naturels

La vulgarisation des techniques d'intensification adaptées aux zones écologiques

Formation et sensibilisation et mise en confiance des populations

Régénération des paturages et forêts dégradés

ETAT D'AVANCEMENT : En exécution

NATURE : Non déterminé

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

La réstructuration des ODR telle qu'elle mise en œuvre est surtout institutionnel. Les aspects techniques et surtout la réorientation de la formation de l'encadrement pour une meilleure prise en compte des préoccupations liées à l'environnement doivent faire l'objet d'attention particulière.

AUTRES COMMENTAIRES : Actions de recentrage et de renforcement des ODR en cours avec l'assistance des partenaires de développement. Ces actions se sont surtout traduites par la fermeture des ODR.

NOM DU PROJET : Economie des combustibles ligneux (P VII)

DOMAINES D'INTERVENTION : PNLC

COUT TOTAL : Non déterminé

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Non déterminé

MINISTERE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : MEE, MIHE

SERVICE GESTIONNAIRE : DNEF et DNHE

NOM DU RESPONSABLE : Nampa Sanogo et André Traoré

LOCALISATIONS/SITES : Tout le territoire

DUREE : Non déterminé

OBJECTIFS : Diminuer la consommation des ligneux par la diffusion des foyers améliorés
Rationaliser l'exploitation du bois par l'organisation des exploitants et leur formation
Rechercher et vulgariser d'avantage les énergies de substitution

ACTIVITES : Promotion, diffusion et utilisation des foyers améliorés
Prix incitatifs pour l'utilisation d'autres sources d'énergie et réalisation de plantations forestières
Encouragement d'utilisation de biogaz dans les hopitaux, écoles et camps militaires
Subvention du gaz butane en milieu urbain
Poursuite de la recherche sur d'autres forme d'énergie

ETAT D'AVANCEMENT : En exécution

NATURE : Non déterminé

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

La plupart des projets intervenants dans le cadre de la gestion des ressources naturelles renferment de plus en plus une composante économie de combustible. On peut citer le projet GTZ de diffusion de foyers améliorés dans les villes de Bamako, Ségou et Mopti. Le projet régional CILSS/CEE sur l'introduction des énergies de substitution (butanisation). Egalement une étude est entrain d'être mener sur la stratégie globale du secteur des énergies domestiques au Mali par la Banque Mondiale sur financement des Pays-Bas.

AUTRES COMMENTAIRES : Le programme d'action en foresterie tropicale (PAFT) dont le directeur des Eaux et Forêts est le coordinateur national interviendra certainement dans le cadre de ce programme

NOM DU PROJET : Programme Mésures d'Accompagnement (Prog VIII)

DOMAINES D'INTERVENTION : PNLCD

COUT TOTAL : Non déterminé

SOURCE(S) DE FINANCEMENT: Non déterminé

MINISTÈRE(S) OU ORGANISME(S) CONCERNE(S) : Tous départements

SERVICE GESTIONNAIRE : Tous services

NOM DU RESPONSABLE :

LOCALISATIONS/SITES : Tout le territoire

DUREE : Non déterminé

OBJECTIFS : Assurer toutes les conditions de succès aux programmes prioritaires retenues;

Préparer les conditions d'un développement continu et auto-entretenu

ACTIVITES : Elaborer et mettre en oeuvre un code de l'eau

Procéder à une réforme foncière et agraire responsabilisant davantage la population dans la gestion de leurs terroirs

Réexaminer les textes portant sur les organisations populaires et socio-professionnelles

Faire appliquer les textes existants (code forestier, de chasse, de pêche, de feu, loi sur les défrichements)

Elaborer un code pastoral pour l'organisation des parcours

ETAT D'AVANCEMENT : En cours d'exécution

NATURE : Non déterminé

EVALUATION PAR RAPPORT A LA DECLARATION DE SEGOU :

Ces mesures sont essentiellement du domaine législatif et prennent en compte un aspect important des orientations de Ségou qui conditionne la réussite de tous les autres programmes du PNLCD.

Le problème du code pastoral reste entier, mais adoption récente d'un texte sur le code l'eau.

AUTRES COMMENTAIRES : Ce programme est un des programmes prioritaires de PNLCD et doit créer les conditions favorables à la mise en oeuvre des actions de lutte contre la désertification.

**1-1-2 LA LISTE DES AUTRES PROJETS PAR DOMAINES
D'INTERVENTION**

LISTE DES PROJETS EN COURS ET PRÉVUS

INTITULÉ DU PROJET	DONATEUR(S)	STRUCTURE(S) D'EXÉCUTION	LOCALISATION	OBJECTIF(S)	CONT (illions FCFA)	TYPE DE FINANCEMENT (FCFA)	DOSES FIN	OBSERVATION PAR RAPPORT A L'ESPRIT DE LA DECLARATION DE SEDOU
Domaines d'intervention : Agriculture								
Aménagement de la plaine de Finzan	IFW	DINE	Cercle de Kati (Konkoro)	Réalisation d'un périmètre hydro-agricole dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire	3932.8	Subvention 85	91	La phase étude est terminée, l'exécution est en cours de négociation
Centre de recherche agronomique de Cizana	USAID	TER/DRA/SRCV/O	Cercle de Ségou	Recherche de l'autosuffisance alimentaire Recherche en amélioration variétale Mil-Sorgho, Nield	710.0	Subvention 83	90	
Aménagement de la plaine de Porgo	CCCB PAC	DIMACOP	Bourka, Gao et Ansongo	Autosuffisance alimentaire par l'intensification de la culture de riz en maîtrise totale de l'eau, submersion contrôlée et développement communautaire	1072.2	Subvention 84	90	Le projet est réalisé en deux phases 84-88 et 88-90. La 1 ^e phase a permis l'irrigation de 31.25 ha par pompage et 500ha par submersion contrôlée
Projet développement agricole en zone lacustre	PIDA	DIMACOP	Cercle de Matunké/Tombuctou	Sécuriser la production alimentaire, vente des excédents, commercialisation et amélioration des conditions d'élevage	1370.1	Subvention 87	91	La zone n'est pas touchée par les actions de développement classiques
Fond de développement villageois de Ségou	PIDA	DIMACOP	Cercle de Ségou	Promotion des institutions villageoises, création d'un système de crédit et épargne villageois et soutien à la vulgarisation	1300.0	Subvention 84	90	Ce projet soutient un développement intégré basé sur les structures villageoises
Domaines d'intervention : Pêche								
Développement de la pisciculture et de la pêche	PNRD	DIREF/MER/PNO	Niamey, San	Appui à l'encadrement de la pêche Promotion de la pisciculture Elaboration d'un plan global de développement de la pêche	455.7	Subvention 86	92	Il est prévu la production de 130000 kilogrammes dans chacun des 3 stations productrices qui seront créées

LISTE DES PROJETS EN COURS ET PREVUS

INTITULÉ DU PROJET	DOMAINE(S)	STRUCTURE(S) D'EXÉCUTION	LOCALISATION	OBJECTIF(S)	COUT	TYPE DE DONS	TYPE DE FINANCEMENT DU PNU	OBSERVATION PAR RAPPORT À L'ESPRIT DE LA DECLARATION DE SÉGOU .
					(en millions FCFA)	(en FCFA)		
Domaines d'intervention : Forêts								
Rehabilitation Acacia-Sénégal au Mali (tapes)	UNSO Mali	DREF /OPC	Jayes et Nioro	Programme de développement régional axé sur la réensemencement de l'arbre dans l'espace de production en général et la réhabilitation des acacias-sénégal.	504.4	Subvention 88	92 Ce projet prévoit des études et de formation, la collecte et la commercialisation de la gomme et l'élaboration d'un programme d'intervention d'après-projet	
Aménagement des forêts classées de Ségou	CBF/FED	DREF	Région de Ségou	Elaborer un plan d'aménagement pour chacune des forêts Equiper les forêts en infrastructures prévues par les plans associer et responsabiliser les collectivités locales dans la gestion des forêts pour l'approvisionnement de Ségou	245.0	Subvention 0	0 Le projet a une durée de 5 ans et doit aménager 6 forêts classées couvrant 19150 ha	
Développement forestier dans l'Office du Niger	FED (6')	Office du Niger	Séguin, Macina, Diabarabé	Protection des terres de culture, des ouvrages hydro-agricole, le, restauration des anciennes forêts galeries dégradées et satisfaction des besoins des populations en bois de chauffage	709.5	Subvention 89	94	
Développement forestier dans ORS	FED (6')	Opér Rix Séguin, Macina, Baroudi	les routes, les terres, les bois d'œuvre	Protéger les ouvrages hydro-agricoles, les routes, les terres, les bois d'œuvre de culture, production de bois de chauffage, de bois d'œuvre aviculture et pisciculture	494.7	Subvention 87	91 Le projet a réellement démarré en 1989	
Recherche sur la foresterie en zone irriguée Niono/CDI	DREF	Cercle de Niono		Méliorer les connaissances des problèmes forestiers, énergétiques et piscicoles	91.2	Subvention 85	90	
Aménagement forêts classées de Ségou	FED (6')	DREF	Cercle de Ségou	Aménager quatre forêts classées avec une superficie de 19540 ha. Ravitaillement en bois de chauffage de Ségou	491.7	Subvention 87	91	

LISTE DES PROJETS EN COURS ET PREVUS

INTITULE DU PROJET	DÉNOMINATION(S)	STRUCTURE(S) D'EXÉCUTION	LOCALISATION	OBJECTIF(S)	COÛT [millions FCFA]		TYPE DE DONS [FINANCEMENT]	OBSERVATION PAR RAPPORT A L'ESPRIT DE LA DECLARATION DE SESCOM
					TYPE DE DONS	FINANCEMENT		
Domaines d'intervention : Hydraulique rurale - Maîtrise de l'eau								
Création de petits puits et irrigués	IPNUO	DNRB/GPB	Nara, Kolotani, Bamako Koulitoro	Implantation de petits puits et irrigués Amélioration de la structure de l'équipement et du fonctionnement des puits et des périodes autour des puits solaires et saines	672.5	Subvention [87]	90 Une reorientation est prévue dans le cadre de la mobilisation de la population à travers les associations "villageoises pour des activités de contre saison	
Hydraulique Villageoise et Assainissement	UNICEF	DNRB	Gao	Forer et équiper des puits, aménager et forer des réparateurs locaux, tester les moyens d'exhaure et tester et vulgariser des méthodes de latrines et faire de l'éducation pour l'hygiène	3509.4	Subvention [88]	91 Ce projet doit réaliser 450 puits et fognes par 100 existants. Il est la continuation d'un premier projet "Nopti, Tombuctou" qui a effectué 150 forages équipés	
Hydraulique villageoise et maîtrise de l'eau	UNICEF	DNRB	Région de Tombuctou	Installation de 19 puits solaires, 6 pompes solaires de surface et 13 wéycopones; d'aménager 10 périodes irriguées villageoises et 20 autres périodes en subversion	11856.8	Subvention [87]	92 Réalisation de base UNICEF à Tombuctou, aménagement de 250 ha sur 5 périodes et mise en œuvre de 10 centres d'alphabetisation	
Realisation des puits citerne sur plateau Dogon	Coop Suisse	Caritas Mali	Cercle de Bandiagara, 3 régions	Réalisation des forages (50 à 60 par campagne) en vue de la construction des puits citerne avec la participation de la population	165.8	Subvention [87]	93 Cette action relève de Caritas-Suisse.	
Hydraulique village 1' et 2' Région	FED	DNRB	Miono, Diéna, Kara	Réalisation 300 forages productifs	1984.0	Subvention [88]	94	
Approvisionnement en eau des régions sahelIennes	Arable Sénégal	DNRB/GTZ	Bartoulli, Dioïla, Séguo	Réalisation des forages équipés	1281.0	Subvention [88]	90 La SENEGAL est retenue pour l'animation et sensibilisation des populations	
Forages dans les cercles de Sibasso et Radiolo	Coop Banoise	DNRB	Cercles de Sibasso, Radiolo	Réalisation de forages équipés	12520.0	Subvention [88]	91	
Renforcement AGNETT phase III	IPNUO (4' CIP)	DNRB	Pays membres du CISS	Renforcement réseau d'observation et entretien des stations de traitement automatique des données hydrologiques	397.0	Subvention [88]	91 Augmentation de la production agricole grâce à l'utilisation des informations par les paysans	
Hydro-Niger	IPNUO	DNRB	Pays membres de ANN	Prévisions hydrologiques nécessaires à la réalisation de futurs projets de développement	600.0	Subvention [89]	91 Diffusion en temps voulu des informations pour une meilleure planification des ressources en eau du bassin du fleuve Niger	

LISTE DES PROJETS EN COURS ET PREVUS

INTITULÉ DU PROJET	DOMAINE(S)	STRUCTURE(S) D'EXÉCUTION	LOCALISATION	OBJECTIF(S)	COUT (illions FCFA)	TYPE DE FINANCEMENT DES PROJETS	OBSEURATION PAR RAPPORT A L'ESPRIT DE LA DECLARATION DE SEGU
Domaines d'intervention : Conservation eau et sols - Défense et restauration des sols							
Route Anti-érosive et protection de la route	CER/FED	DREF/ANPP	Zone autour de la route Banda-Gara-Sangha pour l'aménagement de leur terrains	Protection de la route, appui aux communautés villageoises pour l'aménagement de leur terrains	0.0	Subvention 0	0 Le volet protection de la route est résumé par le projet, quand au volet appui à l'aménagement de terroir ne l'objet d'aucune rétribution payée par le projet
Domaines d'intervention : Energie domestique							
Foyers améliorés-Aprovisionnement foyers	UNDP UNFEM MALI	DREF/QPS	Kayes	Lutte contre la désertification, amélioration des conditions de vie des populations, allègement de la charge de travail des femmes, diffusion massive des foyers améliorés, prévoir l'exploitation et la commercialisation du bois	215.5	Subvention 87	90 Ce projet se propose de diffuser 500 foyers améliorés, de faire de la recherche et du développement de solutions alternatives de combustibles
Stratégie du secteur énergie domestique	Pays-Bas	DNE/DNER	National	Définir les composantes d'une stratégie de l'énergie domestique à long terme s'intégrant à la priorité nationale de préservation des équilibres écologiques et l'amélioration des conditions de vie des couches défavorisées	125.0	Subvention 0	0 Ce programme réalisé avec l'appui de la Banque Mondiale est la suite logique d'un précédent programme, une analyse du renforcement institutionnel est recommandée
Domaines d'intervention : Protection de la faune et de la flore							
Coordination en protection des végétaux	UNSAH/CLISS UNSO	UNSAH/CLISS	Bam		0.0		
Aménagement intégré réserve naturelle de Bouenza FED (6')	DREF	Cercles de Bouenza, Gouraud-Rharous		Restauration et protection du couvert végétal et de la faune	461.0	Subvention 87	91 Aménagement intégré avec des activités de protection et production (élevage et agricole) en associant les populations locales et promotion du tourisme

LISTE DES PROJETS EN COURS ET PREVUS

INTITULÉ DU PROJET	DOMAINE(S)	STRUCTURE(S) D'EXÉCUTION	LOCALISATION	OBJECTIF(S)	COÛT (en millions FCFA)		TYPE DE FINANCEMENT (en millions FCFA)	OBSERVATION PAR RAPPORT A L'ESPRIT DE LA DECLARATION DE SECDO
					DOSES	FINANCIER		
Domaines d'intervention : Gestion de l'environnement								
Développement intégré en zone lacustre (phase II)	UNSO MALI	DIRE/MEE	Tondia (région de Tombuctou)	Organisation de groupements d'éleveurs pour la gestion rati nelle des bourgognières Améliorations zoot-techniques, reboisement, maraîchage, con- servation des eaux et des sols	155.7	Subvention 86	90	La gestion des bourgognières naturelles rencontre des problèmes fonciers que l'é- quipe du projet est peu préparer à reso- dre
Etude de faisabilité du barrage de Tossaya	Nations-Unies	TECHNO-IMPORT	Région de Tombuctou Région de Gao	Promouvoir le développement socio-économique et la réhabi- litation de l'environnement de la zone évaluer l'impact, environnement de l'aménagement Compléter les études techniques de base	1556.1	Subvention 90	93	La durée prévue pour l'étude est de 32 mois
Protection de l'environnement de Tombuctou	CER/FED	DREF/ONG Belge	Tombuctou et Kâbara	Désensablement urbain et création d'une ceinture verte au- tour de Tombuctou pour la protection de l'environnement Promouvoir des arbres fruitiers dans la forêt de Kâbara Protéger la route Tombuctou-Kâbara contre l'ensablement	350.0	Subvention 89	93	Plusieurs types d'activités: fixation méca- nique et biologique des dunes, pérrière arboricole fruitière, plantation de haies vives, construction de puits.
Management de terroirs villageois à Fana	Les Pays-Bas	CDP/T/SAV	Fana (région de Koulikoro)	Arrêter la dégradation de l'écosystème en vue de contribuer au développement de l'agriculture et de l'horticulture Amélioration des points d'eau potable pour le bétail	90.0	Subvention 88	90	Le projet fera l'inventaire des sites am- nagables et de la formation des agent CM sur l'aménagement de terroirs, la lutte anti-érosion et l'équilibre agro-sylvopast
Etudes des systèmes de production en S' à région	Pays-Bas	ODEN/CAFO	Région de Mopti	Optimiser l'utilisation équilibrée du sol entre les acti- vités agricoles et d'élevage.	110.0	Subvention 86	90	Ce projet s'intègre à un programme de la Banque Mondiale à l'ODEN

LISTE DES PROJETS EN COURS ET PREVUS

INTITULÉ DU PROJET	DOMAINE(S)	STRUCTURE(S) D'EXÉCUTION	LOCALISATION	OBJECTIF(S)	COUT	Type de DROIT	OBSERVATION PAR RAPPORT A L'ESPRIT DE LA DECLARATION DE FRANCE
					(en millions FCFP)	FINANCIEREMENT DES FONDS	
Domaines d'intervention : Planification, coordination et suivi							
Assistance Suivi-évaluation du PNED	URSO	Cellule Suivi	Bamako	Contribuer à la mise en place des structures appropriées et opérationnelles de coordination du suivi et d'évaluation de la lutte contre la désertification au Mali	93.1	Subvention 89	91 Deux consultants PNED/UNSO ont contribué à une étude sur la restructuration du MEC en juillet 1989.
Appui à la gestion du système d'information	URSO	OPS	Bamako, Bambari, Ouagadougou, Niamey	Accroître l'efficacité des projets et programmes des ONG et d'autre organismes travaillant dans la lutte contre la dégradation de l'environnement et pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dans le Sahel	68.1	Subvention 89	90 Ce projet a permis la mise sur pied d'un répertoire des actions des ONG
Formulation d'un programme quinquennal pour l'INSAN	CLASS/INSAH URSO	INSAH/CLASS	Bamako Pays CLASS	La formulation et la mise en application d'un programme d'actions opérationnelles contribuant à la lutte contre la sécheresse et la désertification	40.0	Subvention 89	90
PP6201-87/05 Soutien aux pays ouest-africains	PNUD UNEP/COP MALI	INRIZPA	Kayes, Kati, Turkestanistan	Renforcement des institutions des gouvernements en Afrique de l'ouest pour l'évaluation de la désertification et la planification des mesures de contrôle y relatives	312.3	Subvention 88	90 INRIZPA est appuyé au niveau international par UNEP/COP (UNSS) et Institut du désert de la TURKEYIE.
Développement communautaire de Niafunké	Coop Suisse	UNACOOP	Cercle de Niafunké (6 régions)	Renforcement de l'autopromotion de communautés de base du cercle de Niafunké	560.0	Subvention 86	89

1-2 LES MECANISMES DE COORDINATION

Un programme de coordination et de suivi-évaluation a prévu dans le PNLCD : la création d'un centre d'étude et de suivi-évaluation des projets et des programmes de lutte contre la désertification. Une étude sur la réstructuration des services du Ministère de l'Environnement et de l'Elevage (MEE) a examiné la question. Elle a soumis trois scénarios :

- la création d'une direction de la protection de la qualité de l'environnement qui aura entre autres missions de coordonner les activités des services impliqués dans la gestion de l'environnement ;
- la création d'une cellule nationale de coordination et de suivi des problèmes environnementaux rattachée au cabinet du MEE ;
- la création d'une cellule de suivi du PNLCD rattachée à un centre d'étude et de planification de l'OMBEVI.

Il semble que l'on s'achemine vers l'option proposant une cellule de coordination et de suivi-évaluation rattachée au cabinet du MEE. Cette solution est fortement appuyée par les donateurs notamment la Banque Mondiale. En attendant une Cellule Provisoire de Suivi pluridisciplinaire composée de cadres nationaux bénéficiant de l'appui de certains donateurs est en place pour s'occuper de la coordination des actions entreprises sur le terrain.

Concernant la coordination des politiques entre le Gouvernement du Mali et les donateurs , elle est faite dans le cadre d'un comité technique de suivi du PNLCD issue de la 2ème Table Ronde des bailleurs de Fond sur "LCD" et composé des représentants de chaque partie.

Aussi le gouvernement a décidé en 1987, la création d'un organe politico-administratif de suivi du PNLCD. Les textes de création de cet organe dénommé Conseil Supérieur du Suivi du PNLCD ont été soumis à l'approbation du gouvernement. Il est en outre prévu que cet organe d'orientation à caractère politique soit présidé par un membre du Bureau Exécutif Central (BEC) de l'UDPM parti unique au pouvoir.

En somme pour la coordination du côté du gouvernement, les structures prévues sont :

- le Conseil Supérieur de Suivi : définition des orientations politiques ;
- le Comité de Suivi gouvernement/donateurs : coordination des politiques ;
- la Cellule de Suivi : coordination des actions et des interventions.

La Cellule de Suivi pour son travail doit s'appuyer sur les structures gouvernementales et les organisations régionales et locales.

Les donateurs de leurs cotés n'ont aucune structure formelle de coordination de leurs actions d'aide. Tout au plus existe-t-il des réunions de concertation ad-hoc comme celle qui est prévue en juillet 1990 entre la Banque Mondiale, la Coopération Allemande, et l'UNSO pour la coordination de leur appui mutuel dans le cadre de la Cellule Provisoire de Suivi.

Les donateurs contactés ont des avis partagés sur les problèmes de coordination. Néanmoins tous reconnaissent la nécessité d'une coordination intra-donateurs et entre gouvernements et donateurs. Dans les propositions qui sont faites trois positions peuvent être dégagées :

- Une coordination autonome des donateurs pour une meilleure concertation sur les actions d'appui en direction du gouvernement. L'argument donné pour justifier cette position étant que les institutions gouvernementales profitent de la mauvaise coordination au niveau des donateurs pour soumettre les mêmes actions au soutien de plusieurs bailleurs en même temps avec le risque de double emploi donc de gaspillage et même de concurrence.
- Une limitation de la coordination aux instances de concertation entre gouvernement et donateurs (Table ronde de bailleurs de fond, Comité de suivi gouvernement/ donateurs . Celles-ci appuyées éventuellement par une structure légère de suivi permanente telle une sorte de "PRMC" sur la gestion des ressources naturelles.
- Une coordination légère et non formelle entre donateurs exclusivement en fonction des programmes et des actions à mener.

Aussi certains donateurs font de la localisation correcte de la Cellule de Suivi prévue par le gouvernement ; c'est à dire à un niveau approprié pour la prise de décision ; la condition de leur appui à l'exécution du PNLC.

Quant aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) , elles ont mis en place une structure de coordination/concertation dénommée Comité de Coordination des Actions des ONG (CCA-ONG) qui bien que ne comprenant pas toutes les ONG de la place n'en fait pas moins un travail de coordination inter-ONG en liaison avec les donateurs et les structures du gouvernement.

Le gouvernement a mis en place sa propre structure de coordination intitulée Sécrétariat Technique de Coordination des ONG (STC-ONG) qui dépend de MATDB et qui s'occupe de l'orientation et du suivi des actions des ONG au Mali en liaison avec les structures régionales et locales de développement.

La nécessité d'un système de coordination aussi bien au niveau des politiques que des actions est donc reconnue par tous les partenaires impliqués dans la mise en oeuvre des programmes de gestion des ressources naturelles même s'il y a divergence sur la forme à donner. Cette nécessaire coordination reconnue par

tous, buté cependant sur des problèmes subjectifs et d'absence d'une réelle communication.

"Les structures gouvernementales ne veulent pas d'une concertation entre bailleurs de fond " nous dit un donateur.
"Un certain nombre de bailleurs de fond veulent nous imposer leurs politiques ; ils n'ont qu'à se contenter des structures de coordination que nous avons prévu" disent les décideurs des structures du gouvernement face aux initiatives de concertation des donateurs.

En conclusion, nous pensons que dans le domaine de la coordination entre le gouvernement malien et les donateurs et entre les donateurs eux mêmes, il reste encore beaucoup à faire surtout au niveau des politiques. Mais des initiatives sont prises de part et d'autre, il ne reste qu'à les concrétiser et à les opérationnaliser. Mais la grande question reste la coordination des actions des structures gouvernementales et des ONG avec les initiatives de plus en plus nombreuses des organisations rurales.

**1-3 LES ELEMENTS DE POLITIQUE ET DE STRATEGIE
DU GOUVERNEMENT ET DES PRINCIPAUX DONATEURS**

1-3-1 STRUCTURES GOUVERNEMENTALES :

Concernant la définition des politiques et des stratégies de lutte contre la désertification et de la gestion des ressources naturelles, le gouvernement du Mali et ses institutions concernées ont élaboré un certain nombre de documents importants.

POLITIQUES ET STRATEGIES GLOBALES.

Le Plan Quinquenal de Développement Economique et Social 1987-1991.

Ce document de référence sur le devenir du développement économique et social du Mali expose les enjeux majeurs du développement que sont : les contraintes climatiques, la croissance démographique et les déséquilibres macro-économiques. Il dégage les cinq grands objectifs prioritaires dont la lutte contre la sécheresse et la désertification. Il s'agira dans un premier temps, de protéger ce qui existe et à moyen terme de récupérer progressivement les zones dégradées. Cette stratégie se concrétisera par l'approfondissement de la connaissance du milieu et de son évolution, mais aussi la sensibilisation, la mobilisation et la participation des populations. Dans le cadre de ce même objectif, il est défini les axes prioritaires d'intervention suivants : la lutte contre la dégradation des systèmes écologiques par la mise en défend, la protection et la préservation à travers la sensibilisation des populations, la restauration des systèmes écologiques dégradés à travers le reboisement et la régénération des forêts et la protection des sols, la gestion et le développement du potentiel énergétique et enfin l'action sur le système hydraulique par la maîtrise de l'eau.

Le Programme Nationale de Lutte Contre la Désertification (PNLCD).

Elaboré en 1988, ce programme qui est une traduction du plan national de lutte contre la désertification 1985-2000 ; définit le concept, les objectifs et les stratégies de la lutte contre la désertification au Mali. Il indique aussi les programmes et les projets prioritaires qui vont permettre au gouvernement malien de réhabiliter son environnement durement éprouvé par des années successives de sécheresse et d'avancée du désert.

Le PNLCD dont les programmes sont présentés dans ce document (paragraphe 1-1), s'appuie sur le concept "d'approche globale d'utilisation rationnelle des ressources naturelles". Cette approche prône la mise en œuvre de politiques conciliant à la fois l'exploitation plus productive du milieu naturel et la sauvegarde de l'environnement, tout ceci s'appuyant sur la nécessaire participation des populations concernées.

En somme le PNLCD est caractérisé par trois préoccupations fondamentales :

- l'aménagement du terroir rural villageois

- le développement rural intégré
- l'association des populations rurales

Le Volet Gestion des Ressources Naturelles du Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole (PASA).

Ce programme appuie la phase test de la préparation du futur Programme National de Gestion des Ressources Naturelles (PNGRN) initié par la Banque Mondiale en 1988. Il a été convenu d'inscrire dans le cadre du PASA un certain nombre d'actions à entreprendre :

- le renforcement de la cellule de suivi du PNLCD ;
- la définition d'un concept, d'une politique commune et d'une démarche méthodologique cohérente en matière de gestion des ressources naturelles (GRN) ;
- la revue en profondeur des éléments de la législation foncière rurale (moderne et coutumière) et faire des propositions de mesures adaptatives ;
- la définition des ancrages institutionnels pour les programmes de GRM et la mise en place d'articulation pour faciliter l'exécution de ces programmes.

POLITIQUES ET STRATEGIES SECTORIELLES.

En plus des documents de revue des principaux secteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles (agriculture, élevage et foresterie) qui font le point des programmes lancés, il est utile de mentionner les documents suivants :

Dans le domaine de la foresterie :

"Le Programme d'Action Forestier Tropical (PAFT)-MALI" qui met en exergue les volets forestiers du PNLCD, bien qu'étant un programme international initié en 1985 par le comité de la FAO pour la mise en valeur des forêts tropicales. Au Mali, il est bâti d'une part sur la mise en œuvre des actions forestières prévues dans le PNLCD et d'autre part sur l'identification et la mise en œuvre d'actions complémentaires que la mission PAFT jugera utile d'ajouter.

Le PAFT comporte cinq domaines prioritaires d'intervention :

- la foresterie dans l'utilisation des terres ;
- le développement des industries forestières ;
- les problèmes liés à la surexploitation et à la pénurie du bois de feu ;
- la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux, les problèmes institutionnels (administratifs et législatifs), la formation, la recherche et la vulgarisation.

Dans le domaine de l'élevage :

"Le Programme Sectoriel de l'Elevage au Mali" répond à une double préoccupation, d'une part prendre en compte dans la définition des politiques du secteur d'autres composantes jusqu'à présent peu abordées mais très importantes en soit (l'agro-foresterie et les questions foncières, etc...) et d'autre part formuler des politiques nationales capables d'assurer une cohérence globales à moyen terme entre les différentes composantes du PASA.

Ce programme décrit la situation de l'élevage et ses potentialités. Il évoque des contraintes au développement de l'élevage notamment celles qui sont liées : aux ressources naturelles (sols, végétation, gestion de l'espace pastoral), aux productions animales (alimentaire, santé, gestion du troupeau et commercialisation). Enfin, il propose des stratégies et programmes d'actions de développement de l'élevage basés sur la sécurisation et l'amélioration du revenu des éleveurs, la couverture des besoins intérieurs dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire, la lutte contre la désertification et l'apport des population et des associations ou organisations professionnelles.

Dans le domaine de l'agriculture :

"Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA)" comprend, outre la réforme du secteur coton et du marché céréalier, la réforme des Opérations de Développement Rural (ODR) et la définition d'un mécanisme de révision du programme d'investissements publics dans le secteur rural. Il vise à terme trois grands objectifs :

- restructurer et améliorer la gestion des actions de développement de tout le secteur rural ;
- consolider institutionnellement les structures de recherche, de formation et les organisations professionnelles agricoles ;
- établir des cohérences entre les différents sous-secteurs et instruments de politiques principalement celui de la riziculture.

Le PASA a été complété par un volet gestion des ressources naturelles présenté précédemment et qui a pour objectif de le rendre plus globale par la prise en compte des aspects environnementaux issus du PNLC.

Dans le domaine de l'hydraulique :

Selon le document "Schéma Directeur du Secteur des Eaux" discuté en juin 1990, lors du séminaire sur la politique de l'eau, il apparaît que cette politique vise deux objectifs spécifiques :

- un objectif économique : contribuer au développement des activités de production (agricole, pastorale, industrielle et artisanale) ;

- un objectif social : améliorer la condition de vie des populations en milieu rural particulièrement.

A cet effet, le document propose une stratégie d'ensemble basée sur la réalisation d'ouvrages à usage multiple ; adduction d'eau sommaire et irrigation, participation active des populations bénéficiaires, création d'un environnement financier favorable au développement du secteur, introduction de la notion de contrat (droits et devoirs des acteurs), définition des normes d'exécution, de suivi et d'évaluation des actions.

Cette stratégie d'ensemble est décomposée en sous stratégies :

- alimentation en eau et assainissement ;
- hydraulique pastorale ;
- hydraulique agricole.

Le document conclue par l'établissement des priorités dans la planification des actions.

1-3-2 LES PRINCIPAUX DONATEURS RENCONTRES

LA BANQUE MONDIALE (IDA)

Dans le document "Désertification dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest", la Banque Mondiale donne ses vues sur la stratégie de lutte contre la désertification et la gestion des ressources naturelles. Celles-ci sont :

- la promotion de l'approche multisectorielle et participative en fonction des résultats probables et des moyens,
- la détermination des mesures à prendre en fonction du rapport entre la population existante et la capacité d'accueil de la zone : donc des programmes d'actions adaptés à la spécificité des sites, à la recherche sur les variétés (céréales) et essences (arbres) adaptées à l'environnement sahélien et axées sur une élévation de productivité,
- l'amélioration du domaine juridique essentiellement le foncier pour encourager les mesures de conservation.

En ce qui concerne spécifiquement le cas du Mali, il conviendrait d'ajouter aux éléments de ce document de base, le volet gestion des ressources naturelles du PASA examiné précédemment.

L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR LE SAHEL (UNSO)

En dehors du "Plan des Nations Unies contre la désertification (Nairobi 1977)", l'UNSO a capitalisé une riche expérience acquise à travers les programmes conjoints menés avec les états, le CILSS et l'IGADD donc établi une stratégie globale d'approche basée sur la nécessaire cohérence :

- au niveau national, les actions des plans de lutte contre la désertification et les plans de développement économique et social ;
- au niveau sous-régional entre les grands programmes de développement intégré et la stratégie régionale de lutte contre la désertification adaptée par les états dans leur ensemble.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)

Dans la "Convention de Lomé IV" signée en décembre 1989 la CEE se fixe comme politique dans les états ACP frappés par la sécheresse et la désertification "la restauration de l'environnement naturelle et l'équilibre entre les ressources et les populations humaines et animales. Ceci grâce à une meilleure maîtrise et gestion de l'eau, des actions appropriées agricoles, agro-forestières et de reboisement et de lutte contre les causes et pratiques qui sont responsables de la désertification".

Cette stratégie passe par la sensibilisation et la formation des populations concernées, l'amélioration de la connaissance et de la prévision des phénomènes de désertification, l'inventaire et la gestion des ressources en eau et l'instauration d'un système de prévention et de lutte contre la dégradation et le déboisement.

LES ETATS-UNIES D'AMERIQUE (USAID)

Dans le document "Plan for supporting natural resources management in sub-saharan africa" (février 1987), l'AID situe la cause de la dégradation de l'environnement en Afrique dans la croissance rapide de la population, la persistante stagnation économique, la pauvreté et le déclin de la productivité agricole. En conséquence les aspects importants de son assistance dans le domaine sont :

- l'importance de l'intégration des questions de ressources naturelles dans les programmes AID discutés avec les gouvernements et particulièrement ceux relatifs au développement agricole ;
- l'amélioration de la capacité de gestion en matière de ressources naturelles tant au niveau des instances nationales que celui des communautés de base ;
- le soutien à l'approche participative et particulièrement celle des femmes dans les politiques à long terme de développement des ressources naturelles ;
- l'engagement à inclure les problèmes de gestion des ressources naturelles dans une perspective à long terme ;

- la concentration des efforts de l'AID en priorité sur les domaines où l'expérience et l'expertise sont disponibles à son niveau ;
- l'encouragement de l'implication des ONG et autres organisations associatives dans la mise en oeuvre des programmes ;
- l'importance d'une bonne coordination entre les gouvernements et les donateurs.

Dans le document "Mali Action Program", le projet d'appui à la gestion des ressources naturelles (AID Project n° 698-0467) qui prend en compte certains programmes du PNLC, fixe comme hypothèse de travail qu'il y ait suffisamment de connaissances empiriques pour développer des stratégies dans le domaine de la gestion des ressources locales permettant ainsi d'aider au recentrage des projets en cours ou au développement de nouveaux programmes et projets.

L'AGENCE CANADIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONALE (ACDI)

Sans être entièrement formulée dans un seul document, la politique du gouvernement Canadien (ACDI) dans son appui à la lutte contre la désertification est basé sur la création d'un nouvel équilibre socio-écologique par :

- une approche décentralisée à partir des communautés de base,
- l'aide à travers les projets de micro-réalisation et la planification de l'utilisation des terroirs villageois,
- une perspective long terme dans un cadre géographique défini,
- le développement des ressources humaines et une maîtrise des charges récurrentes pour la reproductibilité des actions.

Sur cette base, les thèmes prioritaires sont :

- la restauration de l'équilibre alimentaire
- la stabilisation de la couverture végétale
- le développement des sources d'énergies de substitution

Signalons que l'intégration de la femme fait l'objet de préoccupation dans les programmes qui sont mis en oeuvre.

LES PAYS-BAS

Il ressort du document "Le point sur la gestion des terroirs au Mali", que le principe de l'appui de la Coopération Néerlandaise dans le cadre de la lutte contre la désertification et la gestion des ressources naturelles est basée sur la recherche d'un équilibre entre une population croissante dans des zones à

ressources limitées qu'il faut développer. Ainsi son intervention est guidée par les grandes préoccupations ci-après :

- le développement de la production vivrière par une meilleure conservation des eaux et du sol et une approche par terroir et par exploitation agricole,
- l'amélioration de l'approvisionnement en eau,
- la promotion des activités visant à préserver l'équilibre écologique par la multiplication des activités et initiatives locales,
- une recherche de la participation volontaire et responsable des populations comme élément essentiel de tous les projets,
- un transfert de certaines réussites techniques d'une région à une autre.

Les actions en direction des femmes surtout dans la production et l'amélioration de leurs revenus économiques tiennent une place importante dans les programmes néerlandais.

L'ALLEMAGNE

La stratégie allemande dans le cadre de la lutte contre la désertification dans le Sahel semble basée sur une approche opérationnelle d'identification et de préparation de projets en vue de la mise au point de méthode de lutte (technique et organisationnelle) pour diffusion dans le milieu. Cette démarche est le reflet de l'expérience acquise dans le Programme Allemand du CILSS (PACILSS).

LA SUISSE

Dans son "Programme indicatif de coopération 1988-1992" la Suisse indique que les lignes directrices de sa politique s'articulent autour de trois axes principaux :

- la gestion écologique du patrimoine agro-sylvopastoral
- la gestion des ressources en eau
- la santé primaire publique

A ces axes il faut ajouter des domaines connexes, l'entretien des voies de communication et le stockage céréalier. L'essentiel du programme Suisse est aussi volontairement concentré sur certaines régions afin d'accentuer les relations de complémentarité (3ème-4ème-6ème régions).

Les choix stratégiques sont :

- l'appui aux collectivités de base pour l'auto-promotion,
- l'aménagement des terroirs,

- l'amélioration de la capacité des services publics en particulier au niveau régional et local en matière d'identification, formulation, suivi et évaluation des projets et programmes.

IL est à noter qu'une attention particulière sera accordée à la situation de la femme dans ces programmes.

FRANCE (CCCE)

Les axes d'intervention de la CCCE définis dans "Développement rural et prise en compte des problèmes de gestion et de préservation des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest" (Mai 1988 G Guyau) recommandait la poursuite des efforts à deux niveaux, au plan institutionnel pour les états et au plan pratique pour le terrain à l'échelle du terroir.

Ces axes se caractérisent par trois principes :

- la multidisciplinarité technique
- le rapport dialogué avec les partenaires ruraux
- l'émergence d'une vraie responsabilisation paysanne.

Il y est également signalé la nécessité de favoriser une sécurisation foncière et la définition des modalités de gestion des domaines fonciers collectifs (schémas d'aménagement simplifiés des terroirs).

**1-4 LES INITIATIVES IMPORTANTES DANS LE CADRE
D'UNE MEILLEURE GESTION DE RESSOURCES NATURELLES**

1-4-1 LA DECENTRALISATION

Dès le début des années 1970 les autorités maliennes, au vue des difficultés économiques (interne et externe) ont eu le souci de mettre en place une politique de décentralisation conçue pour augmenter la capacité du pays à se développer par lui même. Cette politique qui s'est traduite d'abord par une réforme de l'administration régionale et locale a été élaborée dans le double but de la régionalisation et de la participation des populations (ordonnance 77/44 et 45/CMLN). L'objectif à terme étant la transformation progressive des arrondissements (circonscription administrative de base) en communes rurales (collectivités territoriales décentralisées).

Cette option a conduit à la prise de décisions importantes :

- La mise en place aux niveaux régional et local d'une part, des organes de programmation technique (décret 193/PG-RM) appelés comités de développement pour l'élaboration des programmes et projets et d'autres part, des organes de participation composés d'élus (décret 14/PG-RM) appelés conseils de circonscription pour l'examen et l'approbation des programmes et projets proposés par les comités de développement ;
- la création d'un Ministère de l'Administration Territoriale et du Développement à la Base (MATBD) chargé d'exercer la tutelle sur les programmes de développement local décidés et exécutés sous l'autorité des organes de participation ;
- la création en 1988 du Fond de Développement Régional et Local (loi 88-63 AN-RM) constitué essentiellement par les cotisations des populations en vue du financement des projets d'initiatives de base ;
- la mise en place à travers le Ministère du Plan de tout une série de projets d'appui technique, de formation, matériel, et financier par des donateurs (bilatéraux et multilatéraux) pour le renforcement des capacités techniques de mise en oeuvre de la planification de développement au niveau régional et local.

La mise en oeuvre de cette politique de décentralisation est confrontée cependant à un certain nombre de problèmes qui sont :

- humain : manque de compétences surtout technique au niveau régional et local,
- économique et financier : insuffisance et mauvaise gestion des ressources disponibles,
- politico-juridique et administratif : les blocages du système de démocratie locale duent aux entraves du système politique et administratif et surtout au manque de crédibilité aux yeux des populations de tous les discours technico-économiques et politiques.

C'est au vue de toutes ces difficultés que les autorités politiques et gouvernementales ont organisé récemment une série

de séminaires régionaux (octobre-décembre 1989) cloturés par un séminaire national (mai 1990) sur la décentralisation présidé par le chef de l'Etat. Ces séminaires ont pris des résolutions importantes dans les domaines ci-après :

a) les aspects institutionnels :

- la poursuite et le renforcement de la stratégie de mise en œuvre de la décentralisation,
- la dynamisation et le renforcement des organes régionaux et locaux de programmation et de participation.

b) la problématique du développement régional et local :

- la poursuite et le renforcement en moyen humain et matériel du processus de planification décentralisée,
- l'amélioration de l'encadrement technique et de l'organisation des populations par un soutien accru aux organisations villageoises,
- une meilleure intégration des appuis extérieurs notamment des ONG dans les programmes de développement à la base. La valorisation de la dimension socio-culturelle du développement régional et local.

c) Les aspects financiers de la décentralisation :

- une meilleure mobilisation et gestion des ressources disponibles au niveau régional et local,
- l'identification ou le transfert de nouvelles ressources pour le financement du développement à la base.

Les résolutions de ces séminaires ont été approuvées par le conseil national (juin 1990) du parti au pouvoir.

1-4-2 LE PROJET DE POLITIQUE DE POPULATION

La relation entre la densité de la population et l'état de dégradation des ressources naturelles et la persistance du déséquilibre économique ont amené les autorités malientes à organiser un débat national sur la politique de population (16-21 juillet 1990).

Ce débat a porté sur l'analyse de la situation démo-économique du Mali et l'identification des objectifs, stratégies et cadre institutionnel de la politique de population. Un avant-projet de déclaration de politique de population a examiné les problèmes et fixé des objectifs et stratégies dans les domaines suivants :

- Population et économie
- La planification familiale
- Population, production alimentaire et couverture des besoins alimentaires

- Population et santé
- Enfants et jeunes
- Population et éducation
- Population et emploi
- Population et environnement
- Population, migration et distribution spatiale
- La condition de la femme
- La situation démo-économique des régions
- Formation et recherche en démographie
- La sensibilisation des populations

Enfin un cadre institutionnel pour la conception, la programmation et l'exécution des éléments de cette politique de population a été proposé pour les différents niveaux (national, régional et local). Cet avant-projet de politique de population sera prochainement soumis à l'approbation des autorités politiques pour adoption.

1-4-3 ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

Suite aux revues des secteurs (agricole, élevage et forestier), de l'économie rurale, le gouvernement malien a entrepris (avril 1990) l'élaboration d'un schéma directeur du développement rural avec l'assistance financière du PNUD et l'appui technique de la FAO.

Ce schéma directeur est motivé par la volonté d'établir une cohérence de toutes les démarches en cours dans le secteur tel que le PASA, le Plan Quinquenal 1992-1996 et d'autres programmations à venir (PNUD, FED, etc...); mais aussi des réflexions sous-sectorielles tels que le plan de la recherche à long terme, la vulgarisation nationale ou encore la revue du secteur irrigation.

La phase en cours va permettre d'élaborer et de proposer une démarche et un calendrier cohérent des travaux. La méthodologie consistera en :

- l'élaboration de notes sur des thèmes verticaux (les productions) et des thèmes horizontaux (les fonctions)
- l'élaboration de la stratégie de développement à long terme qui examinera la répartition régionale des productions, la diversification des productions rurales, la maîtrise de l'eau, la transformation agro-alimentaire, l'amélioration de la productivité, la protection et la gestion de l'environnement, la formation et la recherche. Un séminaire-atelier clôturera cette étape.
- l'élaboration du schéma directeur et la mise en place des instruments pour le démarrage du plan de développement et social 1992-1996.

1-4-4 LA FUSION DES INSTITUTS DE RECHERCHE AGRONOMIQUE

Jusqu'en 1981, l'ensemble de la recherche agronomique au sens large a été géré par l'Institut d'Economie Rural (IER). C'est à la suite de la scission du Ministère du Développement Rural en Ministère de l'Agriculture et en Ministère de l'Elevage et des Eaux et Forêts que l'INRZFH a été créée avec un partage des compétences entre les deux instituts.

La nécessité de revenir à une structure unique de recherche s'est vite fait sentir après différentes analyses du système national de recherche agronomique conduite par des partenaires extérieurs (CILSS, FAO, ISNAR) et l'adoption par le gouvernement du PNLCI qui recommandait la fusion.

D'après le "Mémorandum sur la fusion des deux instituts de la recherche agronomique" les missions du nouvel institut qui garde le nom "IER" sont :

- fournir au gouvernement les éléments nécessaires à la détermination d'une politique nationale en matière de recherche conforme aux orientations des plans de développement -mettre au point et contribuer à diffuser auprès du monde rural les technologies appropriées pour assurer une amélioration de la production et de la productivité tout en sauvegardant l'écosystème ;
- concevoir, exécuter, coordonner et évaluer l'ensemble des activités de recherche agronomique des structures nationales en matière d'agronomie, de foresterie, de zootechnie et d'écologie ;
- planifier et assurer le suivi-évaluation des projets et programmes de développement agricole ;
- fournir des prestations de service dans ses domaines de compétences.

Ces missions seront mises en oeuvre par une direction générale, des départements scientifiques, des laboratoires nationaux et six centres régionaux de recherche. Les programmes de recherche confiés à des équipes pluridisciplinaires seront identifiés par discipline (agro-pédologie, socio-économie, etc..), par thème (GRN, LCD, etc..), par produit (coton, riz, petits ruminants etc..) et par système (agricole, pastorale agro-forestier etc..).

La planification se fera par l'élaboration dans un premier temps d'un plan stratégique à long terme (12 ans) et ensuite d'un plan d'action à moyen terme (6 ans) qui traduit le plan stratégique en activités bien définies avec les ressources à mettre en oeuvre. Signalons enfin que parmi les départements techniques, il est prévu un département de recherche forestière, hydrobiologique et désertification qui sera doté d'un laboratoire national de recherche sur la désertification.

2 - DEUXIEME PARTIE : ANALYSE

Bien que toute classification soit difficile vu le caractère global des objectifs déclarés des programmes et l'implication des mêmes partenaires dans les programmes mis en oeuvre ; il est possible de distinguer au Mali pour les besoins de notre analyse-bilan de mise en oeuvre, trois grands groupes de programmes dans le domaine de la LCD et la CRN :

- le Programme National de lutte contre la désertification,
- les Programmes et Projets sectoriels,
- les Programmes ou Initiatives des organisations locales appuyées par les ONG.

2-1 Le Programme National de lutte contre la désertification

Le dernier point de l'exécution de ce programme a été officiellement fait lors de la 2^e Réunion de Suivi Gouvernement du Mali/Donateurs d'Avril 1989. Par rapport au bilan fait par Mamadou Mamane (1) pour le compte du CILSS en 1989, les évolutions portent sur les points suivants :

Le programme de coordination et de suivi-évaluation

Les conclusions de l'étude sur la restructuration du MEE ne sont pas encore officielles, mais concernant la Cellule de Suivi et d'évaluation du PNLCD, l'option a été faite de la rattacher directement au cabinet du Ministre(2) et son renforcement en moyens humains est en cours de la part du Gouvernement. Quant aux donateurs, une concertation entre la Banque Mondiale, l'UNSO et la Coopération Allemande prévue en Juillet 1990 va permettre de coordonner et d'harmoniser leurs appuis à cette Cellule. La création du Conseil Supérieur de Suivi est à l'étude au niveau des instances du parti et du gouvernement.

Le programme Formation-Information et Sensibilisation

Des initiatives continuent d'être prises aux niveaux des départements techniques et des organisations populaires concernées dans le cadre de l'information et de la sensibilisation à travers les mass-média (Radio-Télé, Journaux) et des panneaux sur les routes pour le reboisement et la lutte contre les feux de brousse.

Concernant la formation, un effort a été fait en direction de la jeunesse, ce qui est un bon gage pour l'avenir, à travers l'école et les organisations de jeunesse.

(1) Mamadou Mamane : Etude - Bilan - Analyse de la lutte contre la désertification (1989)

(2) Procès verbal de la réunion du 01/11/89 sur la restructuration des services du MEE.

Le programme de Recherche sur la désertification

La fusion des deux instituts de recherche (IER et INRZFH) est réalisée et les cadres organiques de l'institut unique qui garde le nom de "l'Institut d'Economie Rurale" ont été adoptés par le Gouvernement. Au sein de cette nouvelle structure de recherche, outre, le Laboratoire National de Recherche sur la désertification, il est prévu la mise en oeuvre des programmes de suivi-inventaire et d'expérimentation sur la désertification. Des études en cours appuyées par l'ISNAR et financées par la Banque Mondiale sont en train d'identifier le Plan stratégique à long terme et le plan d'action à moyen terme en vue de l'élaboration des programmes de recherche.

Tous ces travaux permettront une meilleure coordination des interventions (bilatéraux, multilatéraux et des instituts internationaux) au niveau de la recherche.

Le programme de Renforcement et Récentration des actions en cours

Les actions importantes à noter dans le cadre de ce programme sont :

- l'identification déjà en 1986 de programmes complémentaires de reboisement et de protection de l'environnement au sein de l'Office du Niger et de l'Opération Riz Ségou appuyés par le FED. Mais la plupart de ces programmes n'ont pas encore démarré,
- la création d'un service "gestion des terroirs" au sein de la CMDT dans le cadre du Projet Mali-Sud III pour une coordination et un meilleur suivi de toutes les actions entreprises dans ce domaine dans la zone Mali-Sud.

Il est important de souligner que ces dernières années, la collaboration s'est nettement améliorée entre les différentes structures techniques intervenant sur l'environnement particulièrement entre les services forestiers et les structures (ODR) encadrant les populations pour l'agriculture et l'élevage notamment.

Le Programme d'Economie de combustible

En dehors des programmes d'économie du bois de chauffe par la vulgarisation des foyers améliorés et l'utilisation du gaz-butane qui s'amplifient, on ne note aucun autre programme d'envergure dans ce domaine. Mais des initiatives ponctuelles et localisées sont prises dans le cadre de l'étude d'élaboration de stratégies énergétiques, de développement de l'énergie solaire et de l'exploitation forestière.

Le Programme Mesures d'accompagnement

Deux actions d'envergure sont à relever dans ce programme :

- dans le cadre de la décentralisation : les récents séminaires régionaux et le séminaire national sur la décentralisation sous

l'égide du parti et sous la présidence du Chef de l'Etat sans avoir apportés du nouveau à la problématique de la décentralisation du point de vue du contenu, constituent à n'en pas douter le gage de l'adhésion et de la prise en charge par l'autorité suprême du pays qu'est le parti et toutes ces institutions affiliées à des questions vitales comme : la décentralisation et la déconcentration des structures administratives et techniques de l'état, la responsabilisation des collectivités locales dans la mise en oeuvre de leur propre développement, la volonté de transfert vers la base et de meilleure gestion des ressources humaines et financières pour le développement.

- La reconnaissance politique de la liaison étroite qui existe entre la population et l'environnement : (débat national sur le projet de politique de population) et la définition d'un objectif de protection et de préservation des ressources naturelles renouvelables que veut se donner la politique de population avec des stratégies bien définies.
- La promulgation de la loi fixant le régime des eaux : (loi n°90-17/AN-RM du 27 Février 1990) qui après les dispositions générales définissant les contours du domaine public hydrique de l'état, règlemente les domaines suivants : les usages de l'eau, les servitudes, la qualité et les utilisations des eaux, les travaux hydrauliques et leur contrôle, les infractions et sanctions afférentes et enfin les dispositions transitoires et finales.
- Enfin notons l'élargissement de plus en plus important de l'espace occupé par la société civile. Ceci grâce au progrès notable de la démocratisation en Afrique en général. Ce progrès favorise la naissance et la dynamisation de la vie associative aussi bien en milieu urbain que rural avec la libération des initiatives individuelles ou de groupes.

En revanche le problème du code pastoral reste entier vu le manque de législation précise et reconnue par tout le monde.

Concernant le Programme National de lutte contre la Désertification qui reste caractérisé par trois préoccupations fondamentales que sont :

- l'aménagement du terroir rural
- le développement rural intégré
- l'association des populations.

Nous pouvons donc conclure sur les points suivants :

- ses objectifs restent pertinents. Ils sont connus et adoptés par tous les intervenants. Ceci est un atout majeur vu les besoins énormes de financement et d'adhésion.
- sa mise en oeuvre reste limitée à l'exécution de quelques projets (ex : Moyen Bani-Niger); malgré la réalisation des études de factibilité des programmes Zone-test (programme I)

et de la barrière verte (programme II). Ceci nous semble lié à la mauvaise planification, programmation et coordination des actions des structures gouvernementales d'une part, et d'autre part, à la faiblesse des initiatives et des actions de coordination en direction des donateurs (bilatéraux et multilatéraux).

2-2 Les programmes et Projets sectoriels

Il est difficile de faire le point de tous ces programmes et projets menés dans le cadre de l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la pêche, l'hydraulique et l'énergie. Les objectifs et les intervenants (structures nationales, donateurs) sont divers et la coordination centrale au niveau de l'Etat a du mal à se faire malgré une nette amélioration ces dernières années. Néanmoins nous allons analyser succinctement les projets de ces différents domaines sectoriels par rapport à leurs approches et leurs contributions à la LCD et CRN.

L'Agriculture :

La philosophie reste essentiellement productiviste du fait des difficultés d'élaboration d'une nouvelle politique agricole et de la reconversion du système et des agents d'encadrement. Les résultats techniques (augmentation des superficies et de la production, utilisation des intrants chimiques et des techniques améliorantes) en croissance ont du mal à survivre à l'arrêt des financements extérieurs ou aux aléas climatiques. L'intégration des objectifs court terme, de satisfaction des besoins immédiats et long terme, de protection et de sauvegarde des ressources (sol, eau) et de l'environnement en général a du mal à se faire malgré la multiplication des volets (lutte anti-érosion et aménagement des terroirs) dans la plupart des grands projets. Dans le domaine de la responsabilisation et du transfert des fonctions aux organisations villageoises, malgré les progrès récents dans la création des associations ou tons villageois, l'approche reste essentiellement paternaliste avec une forte conception d'assistanat. Ce qui est contraire à la promotion de tout auto-développement.

L'Elevage :

Les actions de santé animale restent prépondérantes par rapport à la promotion des actions de productions animales. Ces interventions se traduisent par un accroissement du troupeau (bovins, ovins, caprins, etc) sans impact réel sur la productivité. Dans les zones de transhumance (sahel), la gestion des parcours et des points d'eau est loin d'être l'affaire des organisations d'éleveurs. Dans le delta du Niger, la gestion de l'espace en vue de la conciliation des activités agricoles et pastorales reste toujours problématique. Le code pastorale de la "Dina" (3) a été détruit sans que rien de plus performant ne soit

(3) "La Dina" est le royaume peul du Macina fondé par Sékou Amadou au 19^e siècle dans le delta du Niger

mis à la place. Dans les zones sédentaires du sud qui ont bénéficié d'un meilleur encadrement technique; il y a un risque accru de dégradation rapide des ressources (sol, végétation) à cause du surpâturage et du pietinement qui résultent de l'augmentation du nombre d'animaux (migrations, thésaurisation dans le bétail). Un séminaire a récemment (Juillet 1990) réfléchi sur les filières lait-viande. Mais ses résolutions restent à concrétiser au niveau des structures d'encadrement des éleveurs et de tous les intervenants du secteur élevage. La responsabilisation des éleveurs sur les aménagements et espaces pastoraux autour des points d'eaux connaît beaucoup de difficultés du fait de la connaissance insuffisante (d'où les besoins de recherche) des systèmes d'élevage et particulièrement des rapports "propriétaire-berger-troupeau".

La Foresterie :

La police, l'encadrement technique des actions de reboisement et d'aménagement, d'exploitation et de classement de forêts sont les activités essentielles dans ce domaine. Des efforts sont faits dans le domaine de l'agro-foresterie, de la sylviculture et des tentatives de reconquête des espaces dégradés (fixation des dunes etc...). Mais ils restent ponctuels et localisés à cause du manque d'échange d'expériences. La fermeture définitive de la chasse depuis de nombreuses années, empêche toutes interventions dans le domaine de la protection de la faune dans les réserves et parcs nationaux car ce décret de loi bloque les initiatives sans empêcher le braconnage généralisé. Il en est de même, mais à une échelle plus réduite concernant l'interdiction absolue des feux de brousse. La prédominance des activités de police au niveau des agents et structures des Eaux et Forêts explique souvent les mauvais rapports existants entre ces derniers et les organisations villageoises. Mais cet état de fait s'améliore ces dernières années grâce à l'action des projets forestiers et à la formation des agents.

Notons la mise en oeuvre prochaine du PAFT au Mali. Ce programme d'appui à la réalisation des aspects forestiers du PNLC est coordonné par le Directeur National des Eaux et Forêts. Nous pensons que toute mauvaise coordination de l'exécution de ce programme avec l'ensemble du PNLC constituera un risque majeur pour la promotion de l'approche globale qui est l'option fondamentale en matière de lutte contre la désertification. Aussi le problème de la responsabilisation des collectivités rurales dans la gestion des ressources forestières de leurs terroirs n'est pas entièrement résolu du fait de l'existence de mesures législatives (code foncier) et réglementaires (quotas du fond forestier par agent) contradictoires.

La Pêche :

Dans ce domaine des progrès notables se font surtout au niveau de la vulgarisation de la pisciculture. L'encadrement de l'activité de pêche sur les grands cours d'eau et sa réglementation en vue d'une meilleure gestion des ressources piscicoles et de leurs gîtes ont du mal à se faire vu la

faiblesse et l'insuffisance de structures d'encadrement de cette activité.

L'Hydraulique :

Un effort important a été fait dans le domaine de la création de points d'eau (villageois et pastoraux), mais la prise en charge de la gestion de ces points d'eau n'ont pas été réussie dans la plupart des cas vu les conditions non coordonnées d'installation. Concernant particulièrement les points d'eau pastoraux, les maillages ne sont pas toujours respectés, ce qui a conduit souvent à la surcharge des pâturages fragiles et à des duplications.

Les programmes n'ont pas accordés l'importance qu'il faut aux organisations féminines villageoises dans la gestion et la bonne utilisation des points d'eau villageois.

Les programmes d'exhaure de l'eau souterraine ont longtemps prédominé par rapport aux programmes de maîtrise des eaux de ruissellement pour la production (petits barrages). Ces dernières années, l'objectif de maîtrise de l'eau a connu un résultat appréciable, mais des efforts restent à faire pour l'utilisation efficiente aussi bien pour les besoins humains, animaux que pour la production. Aussi le problème de la protection de la plus grande ressource en eau du pays qu'est le fleuve Niger reste entier en attendant la mise en application des dispositions du code de l'eau.

L'Energie

L'essentiel des programmes porte sur l'économie du bois de chauffe (foyer amélioré, gaz-butane, bio-gaz). La recherche et la vulgarisation dans le domaine de l'énergie solaire rencontre beaucoup de difficultés malgré l'existence au Mali du Centre Régional d'Energie Solaire (CRES) de la CEAO et d'un Programme National de Recherche sur l'Energie Solaire. Les responsables de ces structures lient ces difficultés au manque de moyens surtout financiers. L'utilisation de l'énergie éolienne reste marginale malgré son énorme potentiel dans certaines zones du pays.

Pour conclure, notons que la politique de bois de chauffe à bon marché en faveur des couches urbaines, constitue le blocage à toute promotion de l'utilisation des énergies de substitution.

2-3 Les Programmes ou initiatives des organisations locales appuyées par les ONG

Ces programmes dit "d'initiatives de base" et soutenus par les ONG nationaux et étrangères sont si nombreux et si épars que qu'il serait prétentieux d'en faire le bilan dans une étude de ce genre.. Les actions sont aussi de dimensions variables, elles vont de petits projets d'implantation de bosquets villageois de quelques dizaines de millions de francs à de grands projets de développement intégré de plusieurs centaines de millions qui n'ont rien à envier aux projets des donateurs institutionnels.

Contrairement aux idées reçues, il semble que c'est la région de Mopti qui concentre le plus grand nombre d'ONG, suivie de la région de Ségou et de Tombouctou ; Koulikoro et Kayes venant en dernière position. La densité des ONG peut être l'indicateur de niveau de leurs activités.

Il est aussi important de distinguer les formes variées que peuvent avoir les ONG surtout étrangères. Celles-ci peuvent aller d'une réunion de quelques individus, aux grandes organisations structurées telles que "l'Association des Eglises Norvégiennes" (AEN) et "Médecins sans Frontières", "AFRICAIRE" etc... Notons aussi que les ONG deviennent de plus en plus de véritables agences d'exécution au service des donateurs institutionnels multilatéraux et bilatéraux (Coopération Canadienne, USAID, PNUD, etc...).

Les actions villageoises soutenues ou exécutées par les ONG dans le domaine de lutte contre la désertification et la gestion des Ressources Naturelles sont : l'agro-foresterie, l'aménagement des oueds, l'aménagement des terroirs, le reboisement villageois, l'installation de brise-vent et de haies vives, la conservation des eaux et du sol, la mise en défens, la défense et restauration des sols, la fixation des dunes, les petits barrages en gabion ou en terre, la lutte anti-érosion, l'installation de pépinières villageoises et la sylviculture.

Pour plus d'informations sur les projets des ONG comportant un volet environnement, reportez-vous en annexe 4 où ces interventions sont sommairement décrites.

Pour finir disons que les problèmes liés à l'intervention des ONG sont relatifs à leur dispersion et souvent duplication dans la même zone. Cependant un effort est fait du côté gouvernement pour le suivi (Secrétariat technique des ONG) et de certaines ONG elles-mêmes (CCA-ONG). Beaucoup de plaintes sont à noter de la part des comités de développement du niveau local en direction des ONG à cause des difficultés de coordination de leurs interventions dans un cadre concerté. La rareté au Mali des ONG intervenant dans les domaines de l'appui aux femmes et de la promotion de systèmes de crédit et d'épargne locaux par rapport à la pléthora dans les autres domaines est remarquable.

2-4 L'ANALYSE DE LA MISE EN OEUVRE DES "ORIENTATIONS DE SEGOU"

La réhabilitation écologique : face à la dégradation du milieu due aux effets cumulés des systèmes et techniques de production inadaptés et des aléas climatiques, des actions de réhabilitation écologique ont été engagées au Mali à travers certains programmes globaux et sectoriels du PNLCD avec la participation des populations rurales. La définition prochaine (1991) du contenu du volet environnement du PASA permettra de juger de la viabilité de toutes ces actions engagées au regard de la rigueur de l'ajustement structurel et aussi de leur nécessaire cohérence.

La gestion des terroirs : les programmes "Zone-test" du PNLCD et la multiplication des projets de gestion des terroirs villageois dans les interventions des services techniques et des

ONG sont des réponses positives à cette préoccupation. L'effort fait dans l'organisation des populations en associations et tons villageois est aussi un bon gage du souci de gestion collective des terroirs villageois. Cependant un effort doit être fait au niveau de la recherche/développement, de l'échange d'expérience et de la coordination des multiples intervenants dans le domaine.

La décentralisation : l'engagement des autorités politiques et gouvernementales a été renouvelé récemment à l'occasion du séminaire national sur le sujet. Des structures de mise en oeuvre de la décentralisation ont été créées aux niveaux national, régional et local. Mais la responsabilisation réelle des populations et de leurs organisations se butent à une inertie administrative qui sera longue à vaincre. Le transfert de responsabilités aux organisations rurales doit s'accompagner d'un transfert de pouvoirs de gestion. Une décentralisation de la prise de décision d'engagement des donateurs en direction des organisations rurales renforcerait la position de ces dernières dans le "jeu" tripartite.

Le foncier : le Mali s'est doté de textes législatifs favorables à la gestion privative des ressources foncières (cf au code domanial et foncier). Cependant il existe encore beaucoup d'entraves administratives à l'application de ces textes qui ne sont pas à la portée des populations.

Le crédit et l'épargne locaux : des expériences prometteuses mais ponctuelles sont en cours dans certaines zones (Mali-sud, pays dogon). Il s'agira de les évaluer avant leur multiplication. Mais la liaison de ces expériences avec le réseau bancaire et la prise en compte des autres formes de "gisement" d'épargne non monétaire doivent faire l'objet d'investigations.

La participation des femmes : des programmes en direction des femmes sont identifiés et mis en oeuvre par les organisations politiques et les structures gouvernementales. Un effort mérite cependant d'être fait pour la promotion de ceux tendant à une meilleure valorisation du travail de la femme, à l'augmentation et à la diversification de ses revenus et à son accès au crédit.

Information et formation : les échanges d'expérience inter-projets de différentes zones et de différents pays du Sahel doivent être mieux promus. Les programmes de formation, d'information et de sensibilisation par les institutions spécialisées et les mass-médias sont nombreux ; mais un meilleur suivi augmenterait leur crédibilité au yeux des populations.

Population et développement : un document de projet de politique de population a été récemment discuté au niveau national. Il prend en compte l'impact de la croissance démographique sur l'environnement écologique et propose à l'Etat des objectifs et stratégies dans ce domaine. Ce document sera prochainement soumis aux instances politiques nationales pour approbation.

2-5 CONCLUSION

Nous terminerons cette analyse bilan en disant que la lutte contre la désertification et la gestion de ressources naturelles ont connu un progrès réel et sont une réalité au Mali depuis les quatre ou cinq dernières années. L'élaboration par les autorités d'un Plan National de lutte contre la Désertification et l'Avancée du désert (1985) et sa traduction en projets et programmes (en 1987), l'effort de sensibilisation et de mobilisation de tous les partenaires (population, donateurs, structures techniques) y sont pour beaucoup. Mais la bonne coordination entre les différents intervenants dans le domaine reste la clé de la réussite de tous ces programmes mis en œuvre. D'une façon général, il s'agit de passer des résolutions et recommandations des séminaires et journées de réflexion à la mise en œuvre concrète des stratégies et actions arrêtées. A ce sujet des efforts méritent d'être fait au niveau :

- du gouvernement : la coordination des interventions sur le terrain entre les populations, les organisations locales, les ONG et les structures techniques et au sein des structures techniques. La reconnaissance des organisations locales comme des entités autonomes capable de décider de leur avenir. Ceci constitue peut-être un des points faible en retrait par rapport aux orientations de la rencontre de Ségou ;
- des donateurs bilatéraux et multilatéraux : la coordination de leurs appuis et surtout de leurs politiques et stratégies avec ceux du gouvernement. A titre d'exemple citons les différents concepts utilisés d'une part par le gouvernement (lutte contre la désertification) et des donateurs notamment la Banque Mondiale (Gestion des Ressources Naturelles) d'autre part qui risque d'entrainer l'existence de deux programmes "PNLCD" et "PNGRN" qui ont tous les mêmes objectifs avec seulement des nuances dans l'interprétation des mots. L'harmonisation de tout ceci permettra certainement de gagner du temps et de l'argent
- les organisations et institutions sous-régionaux et internationaux : d'appui et de coordination que sont le CILSS, le Club du Sahel, UNSO, etc... Ces institutions aideraient beaucoup les pays en se concertant mieux en vue de favoriser les échanges d'expériences entre les pays et de promouvoir l'intégration régionale qui reste dans ce domaine aussi la clé du développement économique et social, donc du succès durable.

A N N E X E S

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait des termes de référence	97
Annexe 2 : Inventaire des structures et organisations impliquées dans la "LCD" et "GRN"	101
Annexe 3 : Liste des textes réglementaires et législatifs dans le domaine de la "LCD" et "GRN"	107
Annexe 4 : Répertoire des projets des ONG et comportants un volet environnement	109
Annexe 5 : Point de l'intervention de quelques donateurs pour certains secteurs	121
Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées et des personnes-clé dans la "LCD" et "GRN" au Mali	129
Bibliographie	131

ANNEXE 1 : EXTRAIT DES TERMES DE REFERENCE

Le CILSS et le Club sont en train de faire appel, par voie contractuelle, à des experts dans chacun de ces quatre Etats du Sahel : Mali, Niger, Burkina-Faso et Tchad. Leur tâche sera pour l'essentiel la même ; néanmoins les consultants pour le Mali et le Burkina Faso prendront comme point de départ le bilan analytique LCD, qui a été préparé en 1989 et qui est disponible dans une version provisoire. On trouvera ci-après la description générale de la tâche dont les consultants seront chargés, tout en sachant qu'on peut d'ores et déjà s'attendre à ce que certaines questions et caractéristiques propres à l'un ou l'autre de ces pays influencent sensiblement les travaux des consultants.

A. Collecte de données :

Les consultants devront recueillir des données sur les principaux programmes et projets relatifs aux ressources naturelles, mis en oeuvre aux niveaux national, régional et local. Ces projets et leur mise en application impliquent non seulement une grande variété d'acteurs (ministères, organisations locales, ONG nationales et internationales, etc...) mais aussi les sources de financement les plus diverses : gouvernements, donateurs, ONG et autofinancement. La mission de ces consultants sera par conséquent de chercher à en savoir plus sur "qui fait quoi" et sur "qui finance quoi".

Les consultants identifieront, donc, les diverses institutions travaillant à un titre ou à un autre dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (et de lutte contre la désertification), les mécanismes de concertation et d'harmonisation des actions, les différents projets, leur envergure et leur programmation spatio-temporelle. Le travail des consultants contribuera à la mise en place d'un "réseau" des acteurs dans ce domaine et l'établissement, au niveau du CILSS, d'un fichier des actions de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification.

Il s'agit d'obtenir à la fois une information descriptive et analytique. L'information descriptive portera, pour l'essentiel, sur les points suivants :

* Nom du projet, niveau de financement, sources de financement, durée, domaine d'activité, ministères/organisations concernés, objectifs, nature des initiatives engagées (assistance technique, infrastructure, subventions, formation, etc...), réalisations envisagées, mode organisationnel d'intervention : travaux en régie, travaux communautaires, initiatives individuelles, etc...

* Toutes observations sur les types d'approches adoptées par le projet et ses rapports avec les objectifs du secteur, les succès ou échecs, les possibilités de reproduction et toutes autres remarques que les consultants jugeront appropriées.

* Compte rendu de documents-clef de synthèse (passés et actuels) sur les programmes relatif à la gestion des ressources

naturelles. De tels documents doivent être disponibles dans les principaux ministères concernés (Plan, Environnement, etc...) et aux bureaux des donateurs.

* Inventorier les départements ministériels, services, institutions de recherches, centres nationaux divers, structures politiques et parapolitiques, ONG (indiquer les dénominations exactes, adresses complètes et, dans la mesure possible, les noms des trois premiers responsables avec leurs fonctions exactes).

* Dresser la liste des textes réglementaires et législatifs dans le domaine de gestion des ressources naturelles et lutte contre la désertification (se référer à l'étude analytique SOUMARE-ANGO-TRAORE 1988) pour actualisation éventuelle.

Les consultants devront également déterminer, dans un deuxième temps, dans quelle mesure les projets individuels répertoriés s'inscrivent dans une stratégie de programmation cohérente.

B. Analyse

Outre la compilation des données décrites ci-dessus, les consultants se pencheront sur une question clef, à savoir : l'état actuel des programmes nationaux pour une meilleure gestion des ressources. Les objectifs, fonctionnement, efficacité et besoins des programmes nationaux relatifs à la lutte contre la désertification seront notamment décrits et évalués en fonction des projets globaux répertoriés et des huit orientations de Ségou.

Seront également décrits et analysés les contraintes et les atouts majeurs à la réussite dans ce domaine, y compris les facteurs juridiques ou institutionnels qui revêtent une importance significative dans chaque pays (tel que le Code rural au Niger, la décentralisation au Mali et au Burkina, etc...).

C. Objet des rapports

Pour les besoins de cette mission, il faudra entendre par l'expression "gestion des ressources naturelles/lutte contre la désertification" tous les projets ou programmes relatifs à l'amélioration des systèmes de production agricole durable, à une meilleure gestion de l'élevage, aux pêcheries, à la foresterie, à la gestion des ressources hydriques, CES/DRS, énergies domestiques, à la diversité biologique, à la gestion des terroirs villageois et autres secteurs intimement liés à la préservation et à la gestion durable des systèmes de production basés sur les ressources naturelles.

D. Contenu des rapports

Chaque consultant rédigera un document divisé en deux parties principales :

Première partie : Descriptif

- a) principaux projets, organisés par sous-secteur (ex : foresterie, agriculture, irrigation, etc...) avec indication des sources de financement et du site. Chaque projet majeur fera l'objet d'une description sur une feuille séparée au format courant si possible,
- b) mécanismes de coordination,
- c) documents relatifs à la formulation des stratégies et politiques (établis notamment par les ministères, la FAO, la Banque Mondiale, les donateurs bilatéraux, l'Office soudano-sahélien des Nations Unies, le CILSS, etc...),
- d) autres initiatives nationales importantes relatives aux ressources naturelles telles que, par exemple, le Code rural au Niger ou la décentralisation au Mali.

Trente à cinquante initiatives majeures entre autres projets devraient être ainsi décrits et répertoriés pour servir ultérieurement de référence.

Deuxième partie : une analyse succincte (dix pages au plus) destinée à permettre une bonne compréhension des informations contenues dans la première partie.

Pour situer ce travail dans son contexte, les consultants doivent savoir que leur rapport servira de base à une deuxième série d'analyses portant sur chacun des quatre pays. Ces analyses seront destinées à évaluer l'état d'avancement des activités entreprises en matière de ressources naturelles par rapport aux Orientations de Ségou et à faire des recommandations sur les prochaines étapes en vue de soutenir les initiatives à long terme mises en oeuvre au niveau national et régional dans ce domaine, et d'améliorer la coordination par secteur, l'élaboration de stratégies et l'efficacité de la mise en application.

La deuxième série d'analyses (qui aura lieu entre juillet et septembre) s'inspirera largement des observations faites par les consultants sur les questions clés suivantes :

- a) Etat, objectifs, facteurs institutionnels et efficacité du Programme national pour la Lutte contre la désertification et/ou des initiatives similaires.
- b) Analyse des stratégies de secteur par rapport aux projets spécifiques dans le cadre desquels elles sont mises en oeuvre et par rapport aux Orientations de Ségou.

Nota bene : il ne s'agit pas ici de demander aux consultants de rédiger des études exhaustives sur les points (a) et (b) ci-dessus, mais plutôt d'exprimer succinctement tous les commentaires et observations qu'ils jugeront utiles en la matière, sachant que lesdits points feront l'objet d'une seconde campagne d'analyses.

Chaque rapport devra, en outre, comprendre :

- * une bibliographie des principaux documents consultés,
- * une liste des personnes contactées.

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES STRUCTURES ET DE LEURS RESPONSABLES

Ministère de l'Elevage et de l'Environnement

Direction Nationale des Eaux et Forêts :

Nampa Sanogo	Directeur
Salif Kanouté	Directeur adjoint
Abou L Berthé	Chef Division Projet et Programme (DPP)
Alpha A Maïga	Directeur régional de Kayes
Gaoussou Konaté	Directeur du district de Bamako
Soumaila Diarra	Directeur régional de Koulikoro
Hamid Ag Mohamed	Directeur régional de Sikasso
Kamba Soumano	Directeur régional de Ségou
Mahamadoun Dicko	Directeur régional de Mopti
Niarga Keita	Directeur régional de Toumbouctou
Ibrahima Maïga	Directeur régional de Gao

Direction Nationale de l'Elevage :

Alassane Touré	Directeur
Hamadoum Sow	Directeur adjoint
Seydou J Sibibé	Chef Division Projet et Programme
Aly Diall	Directeur régional de Kayes
Modibo Touré	Directeur du district de Bamako
Daouda Diarra	Directeur régional de Koulikoro
Mousselim Maïga	Directeur régional de Sikasso
Ibrahima A Maïga	Directeur régional de Ségou
Noumou Diakité	Directeur régional de Mopti
Sékou Togola	Directeur régional de Toumbouctou
Kassoum Diakité	Directeur régional de Gao

Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) :

Modibo Sangaré	Directeur
Sadou O BA	Directeur adjoint
Abou Coulibaly	Chef de la Division Socio-économie

Opération Aménagement et Protection Forestière (OAPF) :

Mohamed L Kallé	Directeur
Siriki Sanogo	Directeur adjoint
Kassambara	Division des travaux forestiers

Opération Parc National de la Boucle du Baoulé (OPNBB) :

Yaya N Tamboura	Directeur
Kambiné Keita	Directeur adjoint

Opération Aménagement Région de Sikasso (OARS) :

Seydou N'Diaye	Directeur
Amadou Diallo	Directeur adjoint
Mamadou M Haïdara	Bureau Technique des Plans d'aménagement

Opération Pêche Mopti :

Mamadou Cissé Directeur par intérim

Opération Développement de l'Elevage de Mopti (ODEM) :

Noumou Diakité Directeur
Yaya Maguiraga Chef de la Division Animation

Projet de Développement de l'Elevage au Sahel Occidental (PRODESO) :

Mamadou Doumbia Directeur
Nouhoum Cissé Directeur adjoint
Bekaye Sangaré Chef Zone Kayes-Nord
Kanouté Chef Zone Nara-Est

Projet Mali Nord-Est :

Mahamadoun Keita Directeur

Projet Aménagement Pastoral en 3^e Région :

Mousselim Maïga Directeur

Projet Aménagement des Terroirs du Moyen-Bani-Niger :

Mohamed Ag Hamaty Directeur

Ministère de l'Agriculture

Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) :

Bagouro Noumanzana Directeur adjoint
Tidiani Diarra Chef de la Division Vulgarisation
Siné Konaté Chef de la Division Projets et Programmes

Direction Nationale du Génie Rural (DNGR) :

Ousmane Touré Directeur
Aliou Bamba Directeur adjoint
Jean Samaké Chef Division Aménagement Hydraulique

Institut d'Economie Rurale (IER) :

El Hadj Oumar Tall Directeur
Dotianga Diamouténé Directeur adjoint
Fousseyni Mariko Chef Division d'Etude Technique
Zana Sanogo Chef Division de la Recherche Agronomique
Mamadou Goïta Chef Division Recherche sur les Système de Production
Moussa K Traoré Chef Division Planification et Evaluation

Service de Protection des Végétaux :

Moussa Keita Directeur par intérim

Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) :

Kassoum Sidibé	Directeur Général
Mamadou Ba	Sécrétaire Général
Soumaila Cissé	Directeur Programme et Contrôle de Gestion
Jean Baptiste Diabaté	Directeur Technique Développement Rural

Office du Niger (ON) :

Moussa Léo Sidibé Directeur
Tibou Fayenké Chef des Services Techniques

Opération Riz Ségou (ORS) :

Birama Togola Directeur
Mama Sininta Directeur adjoint

Opération Riz Mohti (ORM) :

Moctar Diallo Directeur
Aïbon Tembely Directeur adjoint

Office de Développement Intégré des Productions Céréalières et Arachidière (ODIPAC) :

Makan S Sissoko Directeur
Amadou Diarra Directeur adjoint

Opération Développement Intégré du Kaarta (ODIK) :

Mamadou Touré Directeur
Paul Dembélé Directeur adjoint

Opération Haute Vallée (OHV) :

Yaya Togola Directeur
Moriba Konaté Directeur adjoint

Opération Développement Intégré de Baguineda (ODIB) :

Moussa Kanté Directeur
Ibrahima Keita Directeur adjoint

Ministère des Industries,
de l'Hydraulique et de L'Energie (MIHE)

Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie :

André Traoré Directeur

Mamadou Sidibé Directeur adjoint

Direction Nationale de la Géologie et des Mines :

Mory Kané Directeur
Hilarion Traoré Directeur adjoint

Ministère de l'Education Nationale (MEN)

Ecole Normale Supérieure (ENSUP) :

Tiémoko Mallé Directeur
Ibrahima Traoré Directeur adjoint

Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA) :

Moustaph Soumaré Directeur

Institut Polytechnique Rural (IPR) :

Ousmane B Tamboura Directeur

Ministère de l'Administration Territoriale et du Développement à la Base (MATDB)

Direction Nationale de l'Action Coopérative (DNACOOP) :

Daouda Tangara Directeur
Gaoussou Ba Directeur adjoint

Sécrétariat Technique de Coordination des ONG (STC-ONG) :

Békaye Haïdara Responsable

Ministère des Travaux Publics de l'Urbanisme et de la Construction (MTPUC)

Direction Nationale de la Cartographie et de la Topographie : (DNCT)

Sériba Togola Directeur
Ibrahima Coulibaly Directeur adjoint

Ministère du Transport et du Tourisme (MTT)

Direction Nationale de la Météorologie (DNM) :

Kaliba Konaré Directeur
Birama Diarra Division Agro-météorologie

Chambre d'Agriculture du Mali

Cheick Oumar Tall Président
Fousseyni Diallo Secrétaire Général
Abdéramane Bouaré Conseiller Technique

Comité de Coordination des Actions des ONG (CCA-ONG)

Issa Sidibé Secrétaire permanent
Mamadou S Touré Responsable du Système d'information

**ANNEXE 3 : LISTE DES TEXTES LEGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES DANS
LE DOMAINE DE LA LCD ET DE LA CRN**

- Le Domaine du Foncier

- La loi n°86-91/AN-RM du 1er Août 1986 portant code domanial et foncier
- La loi n°86-65/AN-RM du 26 Juillet 1986 portant institution et fixant le taux d'une taxe de défrichement.

- Le Domaine Forestier

- La loi n°86-42/AN-RM du 24 Mars 1986 portant Code Forestier
- La loi n°86-66/AN-RM du 26 Juillet 1986 portant Code du Feu
- La lettre circulaire n°0081/DNEE du 16/01/89 portant modalités d'application de certaines dispositions du code du Feu.

- Le Domaine de la Chasse

- La loi n°86-43/AN-RM du 24 Mars 1986 portant Code de chasse et de conservation de la Faune et de son habitat.
- La loi n°85-18/AN-RM du 05/01/1985 portant autorisation d'approbation de la convention sur la conservation des espèces migratoires appartenant à la faune sauvage adoptée le 23 Juin 1975 à Bonn.
- L'arrêté n°5206/MCRNE du 25/09/1985 réglementant l'importation et l'exportation des animaux sauvages vivants et de leurs trophées et dépouilles.
- Le décret n°325/PG-RM du 06/11/1978 portant fermeture de la chasse en République du Mali.
- Ordonnance n°7/CMLN du 12/02/1973 portant modification des taux de redévolances perçues à l'occasion de la délivrance des permis de chasse et des autorisations d'abattage.

- Le Domaine de la Pêche

- La loi n°86-44/AN-RM du 24 Mars 1986 portant code de la Pêche.
- L'Arrêté interministériel n°308/MEEF/MFC du 28/01/1981 portant révision du taux de redevance sur le conditionnement du poisson séché et fumé.
- Le Décret n°35/PG-RM du 14 Mars 1975 portant réglementation de la pêche en République du Mali.
- L'Ordonnance n°11/CMLN du 03 Mars 1975 portant modification de la loi n°63-7 portant réglementation de la pêche en République du Mali.
- L'Ordonnance n°67/CMLN du 22/12/1975 portant création des permis de pêche et fixation des taux de redevance permis à l'occasion de la délivrance de ces permis.

- Le Domaine des Eaux

- La loi n°90-17/AN-RM du 27 Février 1990 fixant le régime des eaux.

- Le Domaine Minier

- L'Ordonnance n°34/CMLN du 03 Septembre 1970 portant code minier.
- Le décret n°112 PG/RM du 03 Septembre 1970 fixant la condition d'application de l'ordonnance n°34.

- Les Autres Domaines

- La loi N°86-46/AN-RM du 21 Mars 1986 rendant obligatoire l'installation et l'utilisation d'un foyer amélioré.
- La loi n°85-40/AN-RM du 26 Juillet 1985 relatif à la protection et à la promotion du Patrimoine Culturel National.
- Le décret n°299/PG-RM du 19/09/1986 relatif à la règlementation de la prospection, de la commercialisation et de l'exportation des biens culturels.
- Le décret n°275/PG-RM du 04/11/1985 portant règlementation des fouilles archéologiques.
- Le décret n°66/PG-RM du 02 Mars 1962 portant création et fixation des modalités d'organisation et de fonctionnement du contrôle du conditionnement des produits de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts et des industries agricoles du Mali.
- Le décret n°222/PG-RM du 06/09/1983 portant création du Comité National pour le Programme Inter-gouvernemental sur "L'Homme et la Biosphère".

Il est donc important de signaler l'existence d'un code de l'eau, cela comble un vide important. Mais le code pastoral n'est toujours pas disponible.

ANNEXE 4 :**REPERTOIRE DES PROJETS DES ONG**

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-DNE)

Organisme	Titulé	Domaine	Région	Début	Fin
PCD	Vergers communautaires à POINT A, MARYALA.	Agriculture Environnement	Ségou	-	-
ACORD	Ménagements hydro-agricoles 6 ème et 7 ème régions.	Agriculture Eau infrastructure Formation Santé Environnement	Tombuctou Gao	89/01/01	91/12/31
	Appui aux éleveurs.	Elevage Environnement Social Commercialisation Formation Animation Recherche Action Coopérative	Tombuctou Gao	89/01/01	91/12/31
	Appui à la production agricole.	Agriculture Santé Eau Formation Elevage Environnement Energie	Gao	86/00/00	88/12/31
	Hydraulique pastorale (et maraîchage) dans les régions de TOMBUCTOU et GAO.	Eau Elevage Formation Animation Santé Agriculture Environnement	Tombuctou Gao	89/01/01	91/12/31
	Valeurs d'accompagnement - GOURMA-RHAROUS.	Environnement Elevage	Tombuctou	89/01/01	91/12/31
ADFA	Mise en défens du bas-fond de SORRY pour la régénération naturelle de ses formations forestières.	Environnement Agriculture	Gao	89/00/00	90/00/00
AEN	Projet du GOURMA.	Femme Social Agriculture Eau Santé Formation Environnement	Tombuctou	84/06/01	-
AETA	Appui aux femmes de MANGALDIE.	Agriculture Eau Activité_Economique Environnement Appui_Organisation	Mopti	85/02/01	-
AFDI/RZH	Banque de céréales - Agriculture - Environnement - SEGOU.	Formation_Education Environnement Agriculture Elevage	Ségou	87/00/00	-
AFICARE	Jardin maraîcher de ZEILANI. Projet SIDI AMAR Reforestation/3025.	Formation Agriculture Eau Environnement Environnement	Koulakoro Tombuctou	89/02/01	90/01/31
AFYP	Secteur Agriculture : Développement des Agriculture Eau Elevage Environnement	Gao	85/09/00	86/10/01	
				85/10/01	89/02/00

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-ONG)

Organisme	Intitulé	Domaine	Région	Début	Fin
AFD/FGIZ	cultures maraîchères, céréalières et de phénoculture, code 85 e 039.			85/00/00	89/00/00
AGEMPEM AGRONORD	Secteur Agriculture : Développement rural : volet cultures irriguées - protection de l'environnement, code 84 p 029.	Animation Environnement Energie Technologie/Artisanat	Ségou	85/00/00	89/00/00
ALAD	Secteur Aménagement rural : Aménagement de terrains villageois dans le KARTA, code 85 s 042 b.	Agriculture Eau Formation Environnement	Kayes	08/10/01	-
AMADE	Secteur Aménagement rural : Aménagement hydro-agricoles KAT' code 87 s 146.	Agriculture Eau Environnement	Koulkioro	88/01/01	-
AFIDP/AFDI Bretagne	Agriculture : Développement rural : Volet cultures irriguées - protection de l'environnement, code 84 029.	Agriculture Environnement Energie Formation Elevage Commercialisation Animation Action_Coopérative	Ségou	85/00/00	-
AGEMPEM AGRONORD	Programme Spécial Energie.	Eau Energie Agriculture Technologie/Artisanat Environnement	Kayes Koulikoro Sikasso Ségou Mopti Bamako	86/08/01	BB/06/01
ALAD	Equipement agricole à BORRE. Réboisement.	Environnement Equipment Environnement	Mopti Tombouctou	87/06/30	90/12/00
AMADE	Projet intégré de développement de KALAHOUNOU - KABALABOUOU et LASSA.	Agriculture Eau Infrastructure Technologie/Artisanat Famme Enfance Environnement Commercialisation Jeune	Bamako, Koulikoro	87/01/00	92/09/00
AMADE	Cantines scolaires de GUINDAM.	Infrastructure Agriculture Elevage Social Formation Environnement	Tombourtou	85/03/01	-
ALAD	Périmètre irrigué de TEREKOUROU.	Environnement Agriculture Eau	koulikoro	86/02/01	-
AMADE	Sédentarisation de deux fractions	Environnement Agriculture Santé Eau	Tombouctou	87/01/00	-
AMADE				85/02/01	-

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-DNG)

Organisme	Intitulé	Domaine	Région	Début	Fin
AMATEVI	nomades à TOMBOUCTOU.	Formation Commercialisation Technologie/Artisanat	Tombuctou	89/02/00 90/03/00	-
ANAV	Assistance au Ton Villageois de KANO.	Commercialisation Eau Environnement Santé Agriculture Formation	Tombuctou	-	-
AMFAD	Installation de pompes solaires sur forages et sur points d'eau.	Eau Environnement	Sikasso Ségou, Bamako	84/03/01	-
ASSAULT	Développement intégré du cercle de NIAFINKE.	Agriculture Santé Eau Elevage Formation Tombuctou Femmes Environnement Energie Information/Documentation	Tombuctou	88/01/01 92/12/01	-
ASSOCIATION TASSAGHIT	Maraîchage et culture de contre-saison à KOLONDA.	Agriculture Santé Eau Elevage Formation_Education Environnement	Sikasso	91/01/00	-
CARE	Couverture verte autour de TOMBOUCTOU	Agriculture Environment	Tombuctou	-	-
GENKADI	Réhabilitation des populations nomades victimes de la sécheresse dans huit sites des arrondissement de : DJEBOCK et INTILIT.	Environnement Agriculture Elevage	Gao	88/01/09 89/12/31	-
CADRES	Projet culture attelée à SANANOROBA.	Energie Agriculture Environnement Activité_Economique	Koulakoro	87/06/00	-
CARE	Projet de développement intégré - village de DJIGU BAMBO.	Eau Formation_Education Environnement Technologie Activité_Economique	Mopti	90/01/00 91/12/31	-
	Projet agrosylviculture villageoise à YORD.	Environnement Energie	Mopti	83/08/01	-
	Projet de développement rural de TOMBOUCTOU.	Agriculture Eau Environnement Infrastructure Technologie/Artisanat Social	Tombuctou	86/09/01 90/09/01	-

Projets portant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-ONG)

Organisme	Initié	Domaine	Région	Début	Fin
	Projet développement agricole dans les zones arides à MACINA.	Environnement Agriculture Feme Energie	Ségou	86/05/01	90/05/01
	Projets Agro-Sylvopastoral à DJENNE.	Agriculture Environnement Energie Elevage Action_Coopérative	Mopti	88/00/00 -	
ACCED à SY.	Coopérative agricole DOGOFIRY.	Elevage Santé Feme Environnement Energie Formation Eau Agriculture	Ségou	89/10/01	92/09/30
CECI		Agriculture Eau Formation Animation Environnement Feme Infrastructure Commercialisation Energie Action_Coopérative	Ségou	86/00/00	88/03/01
	Education et sensibilisation à l'environnement de la 5 ème région.	Formation Environnement	Mopti	85/00/00	89/02/01
	Projet de retenues d'eau à OUÉLESSÉBOUGOU.	Agriculture Eau Environnement	Koulikoro	86/00/00	88/06/00
	Projet maraîcher de KOULIKORO, KOUMA, TIENFALA.	Agriculture Santé Eau Formation Animation Environnement Energie Technologie/Artisanat Commercialisation Infrastructure	Koulikoro	86/00/00	88/01/01
	Réinstallation de 50 familles érigées et réfugiées autour de la ville de SIKASSO dans 5 villages de l'arrondissement central de YANFOLILA.	Social Agriculture Santé Eau Formation Animation Environnement Energie	Sikasso	85/00/00	87/11/30
CEPES/GANS/AMTPJ/67	Appui aux population rurales de SAYE et SARRO pour la mise en valeur et la protection de leur environnement.	Environnement Agriculture Formation	Ségou	89/02/13	91/01/13
CILCA	Projet Mali CILCA Sarvodaya de TOKO.	Agriculture Eau Elevage Santé Formation	Ségou	88/06/01	90/03/31

Projets portant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-ONE)

Organisme	Titulé	Domaine	Région	Début	Fin
<hr/>					
Corps_de_la_Fair	Matériel anti-érosion Santé/reboisement à ROUGOUNI.	Environnement Santé Environnement	Ségou Sikasso	88/00/00 88/00/00	88/00/00 88/00/00
CSFD	Projet de développement intégré de DIAFARABÉ.	Agriculture Eau Elevage Santé Formation Environnement Energie Infrastructure	Mopti	83/01/01 91/12/00	
DED	Projet Agro-Ecologie à BLA. Projet Agro-Ecologie TOMINIAN.	Environnement Animation Formation Eau Environnement Animation Formation	Ségou	86/05/00 99/09/09	89/01/00 99/00/00
EUMC	Projet appui villageois.	Agriculture Eau Elevage Formation Environnement	Koulakoro	82/00/00 89/00/00	
	Périmètre irrigué de GAUTHINE.	Agriculture Santé Eau Elevage Formation Environnement Commercialisation Infrastructure Femmes Action_Coopérative	Gao	86/00/00 99/00/00	
	Périmètre irrigué de RAYA FARIKONDE.	Social Agriculture Santé Eau Elevage Formation Environnement Recherche Technologie_artisanat Infrastructure Commercialisation	Gao	88/00/00 90/05/00	
	Périmètre irrigué de KAFDJIME.	Agriculture Santé Eau Elevage Formation Environnement Commercialisation Infrastructure Femmes Recherche Energie Action_Coopérative	Gao	88/00/00 90/00/00	
	Projet agricole DOUENTZA.	Social Agriculture Eau Formation Animation Environnement Energie Commercialisation	Mopti	87/00/00 -	
	Projet GARGOUNA 2.	Environnement Action_Coopérative	Gao	87/00/00 89/12/01	

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-DNG)

Organisme	Intitulé	Domaine	Région	Début	Fin
	Formation Santé Agriculture Eau Commercialisation Technologie/Artisanat Animation			89/01/00 -	
	Eau Environnement Formation Agriculture Mopti			87/01/00 98/03/03	
	Social Eau Formation environnement Commercialisation			84/01/01 90/12/31	
FONDEM_ACCTR_TDH_FRANCE_ENDA_TDH_SWISSE (CD)	Action d'auto-développement de OURSALE/FABOUSOU.	Agriculture Santé Eau Environnement Femme Formation Action coopérative Energie Technologie/Artisanat Infrastructure	Koulikoro		
		Agriculture activité_Economique Animation Eau Technologie Environnement Équipement	Koulikoro	89/03/13 91/04/12	
		Environnement Agriculture Eau Formation Animation Energie Commercialisation Femme	Ségu Koulikoro	86/00/00 -	
	Projet de développement intégré.				
	Projet pépinière.			86/00/00 -	
		Agriculture Eau Formation Environnement Femme Commercialisation Information_Documentation	Koulikoro Ségu		
				86/06/00 90/06/00	
Gouvernement_Mali	UNSD/MLI/86/X01 - Programme de développement Intégré en zone lacustre.	Appui_Organisation	Tombuctou		
GRAT	Appui au groupement féminin de BARI GANDAGA/MOPTI : action test.	Agriculture Appui_Organisation Environnement	Mopti	90/05/01 90/09/30	
	Projet de Jardinage de NAFDJIT/TERENAMBOUTOU.	Agriculture Eau Elevage Formation_Education Animation Environnement Activité_Economique	Koulikoro	89/11/01 92/06/31	

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-DNG)

Organisat	Intitulé	Domaine	Région	Début	Fin
GTM	Appui aux populations nomades peuhl de BORE et KONKA.	Eau Environnement Agriculture Elevage	Mopti	88/07/01	92/01/00
	Hydraulique villageoise et pastorale - Reboisement - SSP - Maraîchage à DIEMA.	Artisanat Eau Environnement Agriculture Kayes	Kayes	85/00/00	89/00/00
	Formation_Santé Animation Formation_Education	Équipement Santé Animation			
	Projet intégré KAYES - MOPTI.	Formation_Education			
	Activité_Economique Environnement	Kayes	Mopti		
GWA-MINA_EURO	Projet périmètre irrigué à BOYA.	Santé Environnement Agriculture	Gao	88/04/00	
HELVETAS	Aménagement des terrains villageois dans Agriculture Eau Santé le KAARTA.	Formation_Education Animation Eau Infrastructure	Kayes	86/01/01	89/12/31
IARA	Santé de la mère et de l'enfant à OUELESSERBOUGOU.	Agriculture Santé Eau Formation Environnement	Koulikoro	88/09/00	-
JAP	Plantation de haies de pourghère dans le Appui_Organisation Environnement LOGO.		Kayes	89/07/21	-
KILABO	Appui aux petites initiatives de base de Agriculture Environnement Eau SARALIBOUGOU-EST.		Koulikoro	89/05/00	90/01/00
LAG	Projet NANA central, secteur KABIDA.	Agriculture Environnement Formation	Koulikoro	82/01/00	92/01/00
		Santé Femmes Habitat Technologie/Artisanat Energie			
		Infrastructure			
LNP	Formation en alphabétisation fonctionnelle Dogon et lutte contre la désertification.	Formation Animation Environnement Energie	Mopti	87/12/28	88/01/02

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-ONG)

Organisme	Intitulé	Domaine	Région	Début	Fin
NEF	Projet de maraîchage à BABOUGOU KORONI.	Agriculture Eau Environnement	Séguo	88/02/00	88/04/00
	Conservation du sol dans les zones à faible pluviométrie cercle de DOUENTZA.	Agriculture Recherche Eau Environnement	Mopti	87/09/00	91/01/01
OMAES	Approvisionnement suffisant en eau pour usage courant.	Agriculture Eau Formation Environnement	Mopti	86/11/04	88/10/01
	Approvisionnement suffisant en eau souterraine pour sécuriser la production maraîchère et intensifier le reboisement à KOUMKARA.	Agriculture Eau Environnement	Tombuctou	-	-
	Appui aux populations flottantes autour des villes de MOPTI et SEVARÉ.	Social Agriculture Santé Eau Elevage Formation Animation Environnement Technologie/Artisanat	Mopti	87/09/00	92/12/31
	Creusement de 3 puits et mise en valeur d'un hectare de cultures maraîchères à N'DEYBAG.	Équipement Formation Eau Agriculture Environnement	Mopti	89/08/08	90/07/97
	Unité Agro-Pastoral de KARWASSA.	Agriculture Elevage Environnement Infrastructure	Mopti	87/04/00	88/03/00
OPS/PNUD	UNSO/MLI/85/X01 Réhabilitation de l'acacia Sénégal.	Environnement Formation_Education Appui_Organisation Recherche Commerce Animation	Kayes	88/04/00	93/04/00
SEAD	Développement communautaire intégré à KOLONDIEBA.	Agriculture Santé Eau Formation Animation Commercialisation Femme Environnement Technologie/Artisanat Infrastructure Habitat	Sikasso	87/01/01	-
	Projet d'action et d'étude dans la ville Environnement Appui/institutions de GAO.		Gao	89/05/00	-

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CEA-DNG)

Organisme	Intitulé	Domaine	Région	Début	Fin
SECMAM	Projet de réhabilitation de populations séquentières démunies de 3 villages dans l'arrondissement central de GAO.	Eau Agriculture Commercialisation Elevage Environnement Famme	Gao	89/05/00 99/06/00	
Foyer économique.		Energie Environnement Elevage	Sikasso	85/01/01 -	
Foyers améliorés		Technologie/Artisanat Environnement Elevage Energie	Sikasso	85/01/01 86/01/01	
Périmètre maraîcher de BALBOUCHE.		Environnement Eau Agriculture	Gao	88/06/00 90/06/00	
Service Quaker	Towards self-reliance for the Nomads of Goundam CIRCLE, Mali.	Agriculture Elevage Formation Environnement	Tombouctou	87/09/00 90/09/00	
SIA S	Petits barrages - Creusement de puits - Canaux d'irrigation.	Environnement Agriculture Eau	Mopti	87/09/00 -	
SNV	Aménagement des terrains villageois dans Eau Environnement la zone FINA.		Koulikoro	87/09/00 90/09/00	
	Appui à la foresterie villageoise.	Environnement	Koulikoro	85/09/00 90/12/31	
	Projet bois de village SEGOU.	Agriculture Environnement	Ségu	87/09/00 92/09/99	
SOLISA	Projet agro-pastoral à DIEMA et NARA.	Animation Environnement Eau Agriculture Santé Activité_Economique	Kayes Koulikoro	89/09/00	
	Projet intégré à DIEMA.	Eau Activité_Economique Santé Environnement Agriculture Animation	Kayes	85/09/00 89/09/00	
SOS SAHEL	Construction de mini-barrages et maraîchage.	Agriculture Eau Environnement	Kayes Koulikoro Sikasso Ségu	83/01/01	
SOS SAHEL /GRANDE_BRETAGNE	Community environment project.	Environnement Famme Agriculture	Ségu	89/01/01 92/12/31	
STOP SAHEL	Développement intégré du territoir de	Agriculture Elevage Formation	Kayes	90/02/00 93/02/00	

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-ONG)

Organisme	Intitulé	Démarre	Région	Début	Fin
BALANDOUGU	Maréchage et production des plants d'arbres fruitier par le le groupement des femmes de BALANDOUGU.	Agriculture Eau Environnement	Kayes	07/05/01	90/04/01
SUCO	Assainissement SEVARÉ.	Santé Formation Technologie/Artisanat infrastructure Environnement	Mopti	05/00/00	87/01/01
MANGALDIE	Développement Communautaire à TOMBOUTOU, GAO.	Agriculture Eau Elevage Environnement Commercialisation	Mopti	04/00/00	94/00/00
TAOURABANDA	Projet jardinage à TENEIKOU.	Social Formation Environnement Energie Technologie/Artisanat Feme Commercialisation Jeune Eau	Tombuctou Gao	-	-
Tayali_Agro_Pam LWR	Programme de développement communautaire Environnement Santé Animation Elevage en milieu rural dans le cercle de KOLOKANI.	Agriculture Elevage Environnement	Mopti	09/04/00	92/04/00
TERRA NUOVA	Aide à la population flottante de MOFTI.	Programme de développement communautaire Environnement Santé Animation Elevage en milieu rural dans le cercle de KOLOKANI.	Koulitoro	05/00/00	-
UNATS	Aide à l'élevage autour de LEPE.	Social Agriculture Eau Elevage Environnement Feme Commercialisation Infrastructure Technologie/artisanat Action_Coopérative	Mopti	08/00/00	87/01/01
VSF	Ré génération de bourgoutières dans le cercle de TOMBOUTOU.	Elevage Formation Environnement Social Technologie/Artisanat	Tombuctou	04/12/01	88/12/31
WN	Projet d'auto-développement rural.	Elevage Formation Environnement Technologie/Artisanat	Tombuctou	05/07/04	90/06/30
		Agriculture Santé Environnement Formation Animation	Ségu	06/01/00	93/01/00

Projets comportant volet ENVIRONNEMENT (source CCA-ONG)

Organisation	Titulé	Domaine	Region	Début	Fin
UR	Projets d'autodéveloppement rural.	Recherche Formation Santé Environnement Agriculture	Ségou	08/01/00	93/01/00
	Puits Dogons.	Eau Agriculture Social Environnement Infrastructure	Mopti	05/12/01	08/12/30
	Volet agriculture	Social Agriculture Santé Environnement Formation Animation	Mopti	06/00/00	90/03/00
ANDERAMBOUKANE.		Agriculture Eau Environnement Femme	Gao	06/09/01	
HVI	BATYIRIKI child care.	Agriculture Santé Eau Formation Femme Environnement Infrastructure Enfance Energie	Ségou	09/00/00	94/09/00
	DIEGUENA Community Development.	Energie Agriculture Santé Eau Formation Environnement Femme Enfance	Ségou	09/00/00	94/00/00
	DIELI Community Development.	Energie Agriculture Santé Eau Formation Environnement Femme Enfance	Ségou	09/00/00	94/00/00
	DOGODOGO Community Development.	Energie Agriculture Santé Eau Formation Femme Environnement	Ségou	09/00/00	94/00/00
	KINTERIE Community Development.	Agriculture Santé Animation Formation Femme Infrastructures Eau Environnement Energie	Sikasso	09/00/00	94/00/00
	SEMANSSO Development Project.	Energie Agriculture Santé Eau Formation Environnement Femme	Ségou	09/00/00	94/00/00
	WAARA Community Development.	Agriculture Santé Eau Formation Environnement Femme Enfance	Ségou	09/00/00	94/00/00
	WAKI Community Development.	Environnement Agriculture Energie Santé Eau Formation Femme Enfance	Ségou	09/00/00	94/00/00
	YASSO Community Development.	Agriculture Santé Formation Environnement Femme Infrastructure Energie Eau Enfance	Ségou	09/00/00	94/00/00

ANNEXE 5 : POINT DE L'INTERVENTION DES DONATEURS

SECTEUR : RESSOURCES EN EAU ET EN TERRE

DONATEUR	REALISATIONS 1987			REALISATIONS 1988			ESTIMATIONS 1989			PREVISIONS 1990		
	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL
:ACDI	201,7	0,0	201,7	648,6	0,0	648,6	425,1	0,0	425,1	264,0	0,0	264,0
:BIRD	0,0	2404,3	2404,3	0,0	774,4	774,4	1699,4	0,0	1699,4	0,0	0,0	0,0
:CCCE	0,0	386,2	386,2	0,0	349,5	349,5	0,0	650,0	650,0	0,0	676,2	676,2
:GIZ	256,2	0,0	256,2	125,7	0,0	125,7	476,5	0,0	476,5	398,4	0,0	398,4
:FAC	100,0	0,0	100,0	160,7	0,0	160,7	270,0	0,0	270,0	17,3	0,0	17,3
:FED	252,2	0,0	252,2	100,9	0,0	100,9	1843,2	0,0	1843,2	0,0	0,0	0,0
:PAYS BAS	248,4	0,0	248,4	213,2	0,0	213,2	276,6	0,0	276,6	494,9	0,0	494,9
:PNUD	983,5	0,0	983,5	151,3	0,0	151,3	169,6	0,0	169,6	0,0	0,0	0,0
:UNSO	185,1	0,0	185,1	131,4	0,0	131,4	689,8	0,0	689,8	155,8	0,0	155,8
:UNICEF	285,8	0,0	285,8	514,7	0,0	514,7	849,6	0,0	849,6	720,7	0,0	720,7
:SUISSE	616,3	0,0	616,3	1142,1	0,0	1142,1	533,8	0,0	533,8	418,3	0,0	418,3
:ITALY	806,9	0,0	806,9	1202,7	352,6	1555,4	2190,3	4630,6	6820,9	627,0	4630,6	5257,6

SOURCE : REPERTOIRE NATIONAL DES ACCORDS

(LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN MILLIONS DE FCFA)

POINT DE L'INTERVENTION DES DONATEURS

SECTEUR : ENERGIES

DONATEUR	REALISATIONS 1987			REALISATIONS 1988			ESTIMATIONS 1989			PREVISIONS 1990		
	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL
:ACDI	1246,6	0,0	1246,6	2831,6	0,0	2831,6	977,0	0,0	977,0	52,8	0,0	52,8
:BIRD	0,0	2344,2	2344,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:CCDE	0,0	439,2	439,2	0,0	188,7	188,7	0,0	2083,6	2083,6	0,0	2987,5	2987,5
:GIZ	441,3	0,0	441,3	462,5	0,0	462,5	360,4	0,0	360,4	201,2	0,0	201,2
:FAC	78,0	0,0	78,0	347,0	0,0	347,0	43,5	0,0	43,5	0,0	0,0	0,0
:FED	242,8	512,0	754,9	127,7	851,6	979,3	219,2	0,0	219,2	0,0	0,0	0,0
:PAYS BAS	0,0	4,2	0,0	0,0	190,9	0,0	18,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:UNSO	26,1	0,0	26,1	25,9	0,0	25,9	79,6	0,0	79,6	46,3	0,0	46,3
:USAID	0,0	23,1	23,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:ITALY	19,8	0,0	19,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

SOURCE : REPERTOIRE NATIONAL DES ACCORDS

(LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN MILLIONS DE FCFA)

POINT DE L'INTERVENTION DES DONATEURS

SECTEUR : APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

DONATEUR	REALISATIONS 1987			REALISATIONS 1988			ESTIMATIONS 1989			PREVISIONS 1990		
	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL
:ACDI	1781,5	0,0	1781,5	1803,0	0,0	1803,0	1628,3	0,0	1628,3	581,4	0,0	581,4
:BIRD	0,0	4027,2	4027,2	0,0	3395,5	3395,5	0,0	3398,9	3398,9	0,0	0,0	0,0
:CCCE	0,0	2907,4	2907,4	0,0	2401,0	2401,0	250,0	2818,9	3068,9	656,3	2931,8	3590,1
:GIZ	721,7	0,0	721,7	781,7	0,0	781,7	815,8	0,0	815,8	438,7	0,0	438,7
:FAC	318,7	0,0	318,7	639,6	0,0	639,6	744,5	0,0	744,5	234,2	0,0	234,2
:FED	1775,2	0,0	1775,2	1336,1	0,0	1336,1	3644,5	0,0	3644,5	291,4	0,0	291,4
:PAYS BAS	2809,9	0,0	2809,9	2936,6	0,0	2936,6	2725,7	0,0	2725,7	0,0	0,0	0,0
:PNUD	290,1	0,0	290,1	402,3	0,0	402,3	797,9	0,0	797,9	834,8	0,0	834,8
:UNSO	35,2	0,0	35,2	39,9	0,0	39,9	17,9	0,0	17,9	0,0	0,0	0,0
:FAO	174,5	0,0	174,5	105,1	0,0	105,1	238,2	0,0	238,2	111,4	0,0	111,4
:UNICEF	0,0	0,0	0,0	196,9	0,0	196,9	294,9	0,0	294,9	258,8	0,0	258,8
:SUISSE	475,8	0,0	475,8	442,1	0,0	442,1	169,3	0,0	169,3	189,2	0,0	189,2
:USAID	1142,4	0,0	1142,4	1606,0	0,0	1606,0	4356,8	0,0	4356,8	2014,1	0,0	2014,1
:ITALY	248,1	0,0	248,1	223,1	0,0	223,1	251,4	0,0	251,4	64,6	0,0	64,6

SOURCE : REPERTOIRE NATIONAL DES ACCORDS

(LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN MILLIONS DE FCFA)

POINT DE L'INTERVENTION DES DONATEURS

SECTEUR : PRODUCTION VEGETALE

DONATEUR	REALISATIONS 1987			REALISATIONS 1988			ESTIMATIONS 1989			PREVISIONS 1990		
	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL
:ACDI :	0,0	0,0	0,0	48,4	0,0	48,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:GTZ :	165,2	0,0	165,2	169,6	0,0	169,6	51,1	0,0	51,1	0,0	0,0	0,0
:FAC :	637,4	0,0	637,4	29,7	0,0	29,7	59,6	0,0	59,6	0,0	0,0	0,0
:FED :	42,3	0,0	42,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:PAYS BAS :	104,3	0,0	104,3	186,7	0,0	186,7	73,7	0,0	73,7	83,5	0,0	0,0
:PNUD :	0,0	0,0	0,0	173,8	0,0	173,8	495,0	0,0	495,0	294,9	0,0	294,9
:FAO :	17,6	0,0	17,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:SUISSE :	39,3	0,0	39,3	343,3	0,0	343,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:USAID :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	94,4	0,0	94,4	503,5	0,0	503,5
:ITALY :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,8	0,0	26,8	0,0	0,0	0,0
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

(LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN MILLIONS DE FCFA)

SOURCE : REPERTOIRE NATIONAL DES ACCORDS

POINT DE L'INTERVENTION DES DONATEURS

SECTEUR : ELEVAGE

DONATEUR	REALISATIONS 1987			REALISATIONS 1988			ESTIMATIONS 1989			PREVISIONS 1990		
	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL
:CCCE	0,0	473,0	473,0	0,0	265,9	265,9	0,0	1948,9	1948,9	0,0	1250,0	1250,0
:GTZ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	68,1	0,0	68,1	0,0	0,0	0,0
:FAC	0,0	0,0	0,0	16,1	0,0	16,1	38,5	0,0	38,5	40,4	0,0	40,4
:FED	156,5	0,0	156,5	96,5	0,0	96,5	313,3	0,0	313,3	202,8	0,0	202,8
:PAYS BAS	213,5	0,0	213,5	51,7	0,0	51,7	113,1	0,0	113,1	128,1	0,0	128,1
:PNUD	162,4	0,0	162,4	26,5	0,0	26,5	49,3	0,0	49,3	251,8	0,0	251,8
:FAO	10,2	0,0	10,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:USAID	844,5	0,0	844,5	1290,6	0,0	1290,6	306,2	0,0	306,2	0,0	0,0	0,0
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

SOURCE : REPERTOIRE NATIONAL DES ACCORDS

(LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN MILLIONS DE FCFA)

POINT DE L'INTERVENTION DES DONATEURS

SECTEUR : PECHE

DONATEUR	REALISATIONS 1987			REALISATIONS 1988			ESTIMATIONS 1989			PREVISIONS 1990		
	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL	SUBVENTION	PRET	TOTAL
:GTZ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	85,1	0,0	85,1	0,0	0,0	0,0
:FED	104,1	0,0	104,1	4,5	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:PNUD	33,4	0,0	33,4	80,1	0,0	80,1	162,7	0,0	162,7	137,8	0,0	137,8

SOURCE : REPERTOIRE NATIONAL DES ACCORDS

(LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN MILLIONS DE FCFA)

POINT DE L'INTERVENTION DES DONATEURS

SECTEUR : SYLVICULTURE

:DONATEUR	REALISATIONS 1987			REALISATIONS 1988			ESTIMATIONS 1989			PREVISIONS 1990		
	:SUBVENTION	PRET	TOTAL	:SUBVENTION	PRET	TOTAL	:SUBVENTION	PRET	TOTAL	:SUBVENTION	PRET	TOTAL
:ACDI	47,6	0,0	47,6	18,4	0,0	18,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:BIRD	0,0	661,2	661,2	0,0	595,7	595,7	0,0	220,3	220,3	0,0	0,0	0,0
:CCCE	0,0	365,7	365,7	0,0	366,2	366,2	0,0	500,0	500,0	0,0	742,5	742,5
:FAC	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:FED	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:PAYS BAS	621,6	0,0	621,6	456,6	0,0	456,6	149,9	0,0	149,9	0,0	0,0	0,0
:PNUD	0,0	0,0	0,0	83,1	0,0	83,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:UNSO	16,5	0,0	16,5	142,7	0,0	142,7	136,0	0,0	136,0	80,9	0,0	80,9
:FAO	148,4	0,0	148,4	117,6	0,0	117,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
:SUISSE	2605,5	0,0	2605,5	1873,2	0,0	1873,2	637,3	0,0	637,3	776,8	0,0	776,8
:USAID	49,6	0,0	49,6	29,8	0,0	29,8	299,0	0,0	299,0	0,0	0,0	0,0

SOURCE : REPERTOIRE NATIONAL DES ACCORDS

(LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN MILLIONS DE FCFA)

ANNEXE 6 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Mr Arjen Hamburger	Bureau de la Coopération Néerlandaise Bamako
Mr Marymantia Diarra	Chef adjoint Cellule Provisoire de Suivi du PNLC Bamako
Mr Mama Tapo	Mission résidente de la Banque Mondiale au Mali Bamako
Mr Marcus Muller	Bureau de la Coopération Suisse Bamako
Mr Daniel Henry	Ambassade du Canada ACDI Bamako
Mr Pourret	Chargé du Développement rural Mission Française de Coopération - Ambassade de France Bamako
Mr Amadou Koné	Conseiller Technique MEE Bamako
Mr Hamadoun Sow	Directeur adjoint de la DNE Bamako
Mr El Hassane Dravé	CONACILSS MA Bamako
Mr Salif Kanouté	Directeur adjoint de la DNEF Bamako
Mr Wayne Mc Donald	Chargé des programmes Elévage et Foresterie USAID Bamako
Mr Modibo Traoré	Agent domaine foncier USAID Bamako
Mr Grotti Egidio	Administrateur de programme adjoint UNICEF Bamako
Mr El Hadj Oumar Tall	Directeur de l'IER Bamako
Mr Mamadou Sidibé	Directeur adjoint DNHE Bamako
Mr Bagouro Noumanzana	Directeur par intérim de la DNA Bamako
Mr Tidiani Diarra	Chef de la Division Vulgarisation de la DNA Bamako
Mr Rainer Schmidt	Service d'administration des projets de la GTZ Bamako
Mr André Lefebvre	Administrateur principal conseiller agricole FED Bamako
Mr Issa Sidibé	Sécrétaire permanent CCA-ONG Bamako
Mr Mamadou Sékou Touré	Responsable du système d'information du CCA-ONG Bamako

Mr Békaye Haïdara Responsable du STC-ONG Bamako

AUTRES PERSONNES RESSOURCES

Mr Jean Pierre Derlon	Chef de service gestion des terroirs CMDT Bamako
Mr Parkan	Conseiller technique à la Direction Régionale des Eaux et Forêts Koulikoro
Mr Nanpa Sanogo	Directeur DNEF et Coordinateur du PAFT Bamako
Mr Seydou Bouaré	Chef de la Cellule provisoire de Suivi du PNLCB Bamako
Mr Klein	Projet protection route de Bandiagara-Sangha Bandiagara
Mr Keita	Directeur du Projet Mali Nord-Est Gao
Mr Djedi Sylla	Coordinateur ACORD Gao
Mr Boreux	Cellule Micro-réalisation FED Bamako
Capitaine Diarra	Chargé du suivi Projet Micro-réalisation MATDB Bamako
Mr Jean Goux	Programme de Sécurité Alimentaire en 5° région Sévaré
Mr Hamady Djim	Chef Division aménagement hydraulique ORS Ségou
Mr Mohamed Ag Hamaty	Chef du Projet aménagement terroir Haut Bani Niger Ségou
Mr Kalifa Sanogo	Chargé de programme UNSO PNUD Bamako
Mr Win van Kampen	Chef du projet lutte anti-érosion CMDT/IRRT Koutiala
Mr Abdoulaye Ba	Chef de la division hydrologie DNHE Bamako
Mr Mousselim Maïga	Directeur régional de l'Elevage Sikasso
Mr Girard Stan	Expert au projet aménagement agro-pastoral de la 3° Région Sikasso

BIBLIOGRAPHIE

Approche des politiques des Etats Sahélien en matière de développement rural intégré et de lutte contre la désertification, A Kane et JB Ouedrago CILSS/1989

L'après-Ségou Gestion des Réssources Naturelles au Sahel pour une meilleure coordination entre les donateurs (Document de travail), Asif Shaihk 02/1990

Analyse des textes législatifs et réglementaire des pays membres du CILSS en matière de gestion de ressources naturelles, Soumaré/Ango/Traoré CILSS/1989

Aide-mémoire de la mission complémentaire pour l'inscription du volet gestion des ressources naturelles au Prêt d'Ajustement Sectoriel Agricole, Banque Mondiale 12/1989

Bilan d'exécution du Plan Quinquenal de développement économique et social 1987-1991, Ministère du Plan/DNP/10/1989

Bilan d'exécution du Plan Quinquenal 1987-1991, Tome 1, 12/1988

Coopération au développement Mali, rapport 1988 PNUD 07/1989

Développement rural et prise en compte des problèmes de gestion et de préservation des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest, G Guyon CCCE/05/1988

Développement rural en Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne (premier bilan sur l'approche gestion des terroirs villageois), C Barrier CCCE/03/1990

Développement durable au Sahel , le rôle des organisations rurales-Document de synthèse-Soumane Traoré CILSS/05/1989

Débat National sur la politique de population du Mali (Rapport Général), Ministère du Plan/DNP/07/1990

Evolution des stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification des programmes et organismes donateurs dans le Sahel, OCDE/Club du Sahel/CILSS/01/1989

Evolution des structures des services publics en République du Mali Ministère de l'agriculture et Ministère de l'environnement et l'Elevage, Hama Ba et Patrick Keuleers PNUD/CRA/04/1989

Extrait de l'étude bilan analytique de la lutte contre la désertification, Mamadou Mamane Publication du CILSS/1989

Le Sahel en lutte contre la désertification leçons d'expériences, René M Rochette CILSS/PAC/GTZ/1989

La réforme du droit de la terre dans certains pays d'Afrique francophone, Etienne LeRoy (FAO) 1987

La revue du secteur Elevage, M Fevrier, Legast et Suttie (FAO)
04/1986

La revue du secteur agricole, Ministère de l'Agriculture /FAO
11/1988

Le courrier ACP-CEE, Mars-avril 1990, convention de Lomé IV

La désertification dans les zones sahéliennes et soudanaises de
l'Afrique de l'Ouest, Banque Mondiale 1985

La 2° Réunion de suivi Gouvernement du Mali/Partenaires de
coopération sur le PNLC, MEE/04/1989

Le point de la gestion de terroir au Mali, A Blokland
IRRT/11/1989

Femmes et Développement durable au Sahel, analyse des politiques
nationales et des agences d'aide au Burkina et au Mali, OCDE/Club
du Sahel/CILSS/03/1989

Mali Action Program, Donald Humpal, Eric Arnould, Robert
Hanchett, Edward Karch, Mike Mc Gahuey- Natural Resources
Management Support Project, (AID Projet n°698-0467), 01/1989

Mémorandum sur la fusion des deux institutions de la recherche
agronomique, MA/IER/1990

Mission d'évaluation du Prêt d'Ajustement Sectoriel Agricole-
Aide-mémoire-10/1989

Memorandum to assist with identifying donor activity in natural
resources management in Burkina Faso, Mali, Chad, and Niger Ellen
Tipper IRGL Washington DC 05/1990

Programme de coopération entre la République du Mali et le
Royaume des Pays-Bas/1988-1989

Programme de l'IDA au Mali, Mission résidente de la Banque
Mondiale 03/1990

Projet et orientations françaises pour la gestion des ressources
naturelles, notes de Mr S. Snrech, Coop Française 06/1990

Plan for supporting natural resources management in sub-saharan
Africa, USAID, 02/1987

Plan quinquenal de développement économique et social 1987-1991,
Volume 1, MP/DNP/05/1988

Plan d'Action Forestier Tropical pour le Mali (PAFT), Rapport
consultant, Gadant, Paris 1989

Plan directeur du Programme d'Appui à la Forêsterie du Mali,
DNEF/Inter Coopération Suisse, Berne 1986

Projet d'étude, Perspectives en matière d'environnement PNUE

Procès Verbal de la réunion de coordination et de concertation tenue le 17 Mai 1990 à Bonn, GTZ/KFW/UNSO/IDA

Procès Verbal de la réunion sur l'étude relative à la restructuration des services du MEE, Cabinet MEE, 11/1989

Programme sectoriel de l'élevage au Mali, MEE, 01/1990

Programme Indicatif de la Coopération Suisse 1988/1992

Programme National de Lutte Contre la Désertification, Rapport de synthèse, MCRNE/1986

Rapport annuel de la Direction Nationale de l'Elevage, MEE/DNE/1988

Rapport de la mission conjointe d'étude de la police forestière MRNE et Coop Suisse, 05/1987

Rapport final de la rencontre régionale de Ségou sur la gestion des terroirs sahéliens, OCDE/Club du Sahel/CILSS, 10/1989

Rapport final des journées nationales de reflexion sur le secteur élevage, MEE, 12/1986

Ressources naturelles renouvelables au Mali, Programmes, Projets, Textes réglementaires et Questions institutionnelles, Oumar Aw/Banque Mondiale/12/1989

Résolutions du séminaire national sur la décentralisation BEC/UDPM/05/1990

Séminaire nationale sur la police forestière, Rapport des consultants, J Steller et Ch du Saussay, 09/1988

Schéma directeur du développement rural, Méthodologie et Calendrier, MA/MEE/Projet PNUD/FAO, 04/1990

Schéma directeur du secteur eau MIHE/DNHE/PNUD, 01/1990